

# Rapport administratif

## Compte rendu financier 2012



Commune de Vandœuvres



Introduction	3	
<b>Exécutif communal</b>	<b>4</b>	
<b>Conseil municipal</b>	<b>4</b>	
Commissions du Conseil municipal	5	
Activités du Conseil municipal	7	
<b>Personnel communal</b>	<b>8</b>	
<b>Etat civil</b>	<b>8</b>	
<b>Statistique - Variation de la population</b>	<b>9</b>	
<b>Activités relatives au secteur privé</b>	<b>10</b>	
<b>Activités des Commissions</b>		
Aide sociale et humanitaire	12	
Aménagement du territoire et urbanisme	14	
Bâtiments	16	
Culture et manifestations	17	
Énergie et développement durable	18	
Environnement et paysage	19	
Financière et administrative	22	
Information et publications	25	
Sécurité et naturalisations	25	
Jeunesse et sports	25	
Routes et mobilité	27	
<b>Groupements communaux</b>		
Compagnie des Sapeurs-pompiers	29	
Club de bridge	31	
Les Vand' Oeuvriennes	31	
Protection civile – ORPC Seymaz	32	

## Compte rendu financier

Fonctionnement	35	
Bilans comparés au 31 décembre 2011 et 2012	36	
Bouclément des comptes 2012	38	
Fortune nette au 31 décembre 2012	39	
Compte budgétaire 2012 de fonctionnement	40	
Charges par nature	40	
Revenus par nature	41	
Investissements 2012	42	
Rapport de l'organe de révision	43	

## Informations communales

Contacts utiles	46 - 47	
-----------------	---------	--

Imprimé à 1'200 exemplaires en août 2013

Editeur : Commune de Vandœuvres

Conception graphique : Anagramme - Genève  
[www.anagramme.ch](http://www.anagramme.ch)



Crédits photographiques : ORPC Seymaz, Frédéric Bennici, Nicola Braghieri, Thierry Brichet, Liliane Clément, Emmanuel Foëx, Michel Hagmann, Claire de Haller, Isabelle Stalder.

Impression : Atar Roto Presse SA - Genève



## Introduction

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,  
Mesdames, Messieurs,  
chers administrés,

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984, j'ai le plaisir, de vous présenter le rapport administratif de l'année 2012.

Ce document, qui est distribué à tous les ménages de Vandœuvres, a pour but de rappeler les faits importants de l'administration et de mettre en exergue la gestion des finances communales pour l'année écoulée.

Il vous tient ainsi informés des orientations politiques et des décisions prises par les élus communaux et vous rappelle les moments forts de la vie communale.

Vous aurez le plaisir de constater que, contre toute attente, vu la situation économique, les comptes 2012 sont à nouveaux excellents.

De tels résultats sont essentiellement dus, à Vandœuvres comme dans de nombreuses communes, à des corrections apportées par l'administration fiscale cantonale aux résultats des années précédentes. Les comptes, obligatoirement approuvés par le conseil municipal au printemps de l'année qui suit l'exercice, sont basés sur des estimations dans un pourcentage très élevé (100 % pour l'année considérée). Cette incertitude, récurrente dans une commune au tissu fiscal tel que le nôtre, confirme qu'il est prudent et sage de ne pas déterminer le budget en fonction des rentrées fiscales des années précédentes, mais de le maintenir à une hauteur constante.

En revanche, Vandœuvres devrait pouvoir mener à bien certains investissements, notamment concernant le projet de logements à la route de Meinier.



Vous trouverez par ailleurs, dans ce fascicule, le compte rendu des différentes commissions municipales, ainsi que le bilan des activités des diverses associations communales.

Je profite de l'occasion qui m'est ici donnée pour remercier toutes celles et ceux qui contribuent à la bonne marche de la commune : je pense en premier lieu à mes deux adjoints, Madame Gabrielle Gourdou-Labourdette et Monsieur Emmanuel Foëx, et aux conseillers municipaux qui s'activent dans les commissions susmentionnées.

Ma gratitude s'adresse tout particulièrement aux employés communaux qui, par leur dévouement et leurs compétences, leur assiduité au travail et leur connaissance de la commune, nous permettent d'assumer nos tâches, de plus en plus nombreuses et complexes, avec enthousiasme et persévérance !

J'espère que la lecture de ce rapport répondra à vos attentes et vous rappelle que je me tiens à disposition de chacun des habitantes et habitants de Vandœuvres pour tout renseignement complémentaire ou, tout simplement, pour faire connaissance.

Catherine Kuffer  
Maire

# Autorités communales, au 31 décembre 2012

Législature 2011 - 2015

## Exécutif communal



**Catherine KUFFER**  
Maire  
élue depuis 1995  
Maire depuis 2003



**Emmanuel FOËX**  
Adjoint  
élu depuis 1995  
Adjoint depuis 2001



**Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE**, Adjointe  
élue depuis 1994  
Adjointe depuis 2003

## Bureau du Conseil municipal



**Christophe IMHOOS**  
(VL) **Président**  
élu depuis 1999



**Floriane ERMACORA**  
(VOV) **Vice-présidente**  
élue depuis 2011



**Hervé DESPLAND**  
(EC) **Secrétaire**  
élu depuis 2007

## Conseil municipal (par ordre alphabétique)



**Laurence CASTELLA**  
(VOV)  
élue depuis 2011



**Véronique CHRISTE**  
(EC)  
élue depuis 1999



**Jean-Pierre GARDIOL**  
(VOV)  
élu depuis 2011



**Jeremy GARDIOL**  
(VOV)  
élu depuis 2012



**Claire de HALLER**  
(EC)  
élue depuis 2011



**Pascal LIENGME**  
(EC)  
élu depuis 2011



**Ariane de LISLE-SARASIN** (EC)  
élue depuis 2007



**Pierre-Yves LOEPFE**  
(VOV)  
élu depuis 2012



**Julien PRADERVAND**  
(VL)  
élu depuis 2011



**Christian SCHMITZ**  
(EC)  
élu depuis 2011



**René STALDER**  
(VL)  
élu depuis 2011



**Christine TURRETTINI** (EC)  
élue depuis 2011



**Gilonne VERMEIL**  
(EC)  
élue depuis 2007



**Lorin VOUTAT**  
(EC)  
élu depuis 2007

Représentation politique du Conseil municipal (17 sièges)  
Entente communale (EC): 9 Vand'Oeuvres pour Vous (VOV): 5 Verts'libéraux (VL): 3

Conseillères et conseillers municipaux ayant démissionné en cours d'année



**Mathieu ERBEIA**  
(VOV)  
2011-2012



**Baptiste MARÉCHAL**  
(VOV)  
2011-2012

## Commissions permanentes du Conseil municipal

Législature 2011 - 2015

### Aide sociale et humanitaire

Présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)  
Vice-président : M. Christophe IMHOOS (VL)  
Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)  
M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)  
M. LOEPFE (VOV)  
Mme Gilonne VERMEIL (EC)  
M. Lorin VOUTAT (EC)

### Aménagement du territoire et urbanisme

Présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)  
Vice-présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)  
Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)  
M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)  
Mme Claire de HALLER (EC)  
M. Julien PRADERVAND (VL)  
Mme Christine TURRETTINI (EC)

### Bâtiments

Président : M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)  
Vice-présidente : Mme Christine TURRETTINI (EC)  
Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)  
M. Hervé DESPLAND (EC)  
M. Christophe IMHOOS (VL)  
M. Pascal LIENGME (EC)  
M. René STALDER (VL)  
M. Lorin VOUTAT (EC)

### Culture et manifestations

Présidente : Mme Véronique CHRISTE (EC)  
Vice-présidente : Mme Laurence CASTELLA (VOV)  
Membres : M. Jeremy GARDIOL (VOV)  
M. Pascal LIENGME (EC)  
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)  
M. Julien PRADERVAND (VL)  
Mme Christine TURRETTINI (EC)

### Énergie et développement durable

Président : M. Hervé DESPLAND (EC)  
Vice-président : M. Jeremy GARDIOL (VOV)  
Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)  
Mme Floriane ERMACORA (VOV)  
M. Christophe IMHOOS (VL)  
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)  
M. Christian SCHMITZ (EC)  
M. René STALDER (VL)

### Environnement et paysage

Président : M. René STALDER (VL)  
Vice-présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)  
Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)  
Mme Floriane ERMACORA (VOV)  
M. Christophe IMHOOS (VL)  
M. Pascal LIENGME (EC)  
M. Christian SCHMITZ (EC)  
Mme Christine TURRETTINI (EC)

## Commissions permanentes du Conseil municipal (suite)

### Financière et administrative

Président : M. Christian SCHMITZ (EC)  
Vice-président : M. Christophe IMHOOS (VL)  
Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)  
M. Hervé DESPLAND (EC)  
Mme Floriane ERMACORA (VOV)  
M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)  
Mme Claire de HALLER (EC)  
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)  
M. Pierre-Yves LOEPFE (VOV)  
M. René STALDER (VL)  
M. Lorin VOUTAT (EC)

### Information et publications

Président : M. Lorin VOUTAT (EC) (EC)  
Vice-présidente : Mme Véronique CHRISTE (EC)  
Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)  
M. Jeremy GARDIOL (VOV)  
Mme Claire de HALLER (EC)  
M. Pierre-Yves LOEPFE (VOV)  
M. Julien PRADERVAND (VL)  
Mme Christine TURRETTINI (EC)

### Jeunesse et sports

Présidente : Mme Claire de HALLER (EC)  
Vice-président : M. Lorin VOUTAT (EC)  
Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)  
Mme Véronique CHRISTE (EC)  
M. Jeremy GARDIOL (VOV)  
M. Julien PRADERVAND (VL)  
M. Christian SCHMITZ (EC)

### Routes et mobilité

Présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)  
Vice-présidente : Mme Claire de HALLER (EC)  
Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)  
M. Pascal LIENGME (EC)  
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)  
M. Pierre-Yves LOEPFE (VOV)  
M. Julien PRADERVAND (VL)

### Sécurité et naturalisations

Président : M. Christophe IMHOOS (VL)  
Vice-président : M. Hervé DESPLAND (EC)  
Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)  
Mme Véronique CHRISTE (EC)  
M. Jeremy GARDIOL (VOV)  
M. Christian SCHMITZ (EC)  
M. Lorin VOUTAT (EC)

### COMMISSION SPÉCIALE

#### Réclamation (taxe professionnelle)

Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)  
M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)  
M. René STALDER (VL)

## Commissions, nombre de réunions en 2012

Aide sociale et humanitaire .....	4
Aménagement du territoire et urbanisme .....	7
Bâtiments .....	5
Culture et manifestations .....	8
Énergie et développement durable .....	5
Environnement et paysage .....	3
Financière et administrative .....	8
Information et publications.....	4
Jeunesse et sports .....	3
Routes et mobilité .....	3
Sécurité et naturalisations .....	5

## Activités du Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu huit séances ordinaires durant l'année 2012, selon le calendrier ci-dessous :

### 7 février

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibération :
- ▶ proposition de vente d'une partie des parcelles communales du chemin des Hauts-Crêts n° DP 2631 et DP 2633, feuille 17, et parcelle 229, feuille 17, du chemin des Hauts-Crêts, approuvée à l'unanimité.

### 6 mars

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Proposition de motion sur la sécurité approuvée par 12 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

### 3 avril

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.

### 8 mai

- ▶ Désignation d'un nouveau bureau pour la période de juin 2012 à mai 2013.
- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
- ▶ approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements et du compte de variation de la fortune et du bilan 2011 par 11 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention
- ▶ approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2011 et les moyens de les couvrir par 11 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention
- ▶ approbation d'un crédit complémentaire et les moyens de le couvrir (immeuble sis 2, chemin du Manoret) par 11 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention
- ▶ approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et les moyens de le couvrir (canalisation d'eaux polluées chemin de la Blonde) par 15 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention
- ▶ Dépôt d'une motion sur les procès-verbalistes de commission.

### 25 juin

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.

### ▶ Délibérations :

- ▶ adoption d'un nouveau règlement du Conseil municipal, à l'unanimité ;
- ▶ proposition du Maire relative à l'adoption d'un crédit de F 1'020'000 (TTC) destiné aux travaux de rénovation et de sécurisation des parkings communaux souterrain et extérieur, approuvée par 14 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention
- ▶ Un dossier de naturalisation traité en huis clos.

### 17 septembre

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.

### 6 novembre

#### ▶ Délibérations :

- ▶ assermentation d'un nouveau conseiller municipal, M. Jeremy Gardiol, en remplacement de M. Baptiste Maréchal, démissionnaire.
- ▶ assermentation d'un nouveau conseiller municipal, M. Pierre-Yves Loepfe, en remplacement de M. Mathieu ERBEIA, démissionnaire.
- ▶ Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2013.
- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
- ▶ sur préavis favorable de la commission Financière et administrative, approbation :
  - du budget de fonctionnement 2011 et du taux du centime additionnel à 31 centimes par 15 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention
  - de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle à 100 % par 14 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions
- ▶ indemnités aux maire et adjoints et aux conseillers municipaux, approuvées par 14 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions
- ▶ proposition du maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir (mise en système séparatif secteur Buclines), approuvée à l'unanimité ;
- ▶ proposition du maire relative à l'adoption d'un crédit pour une étude directrice d'aménagement et de déclassement, de F 120 000, liée au projet

## Activités du Conseil municipal (suite)

de zone sportive et d'équipements publics - périmètre de Crête, approuvée à l'unanimité;

- ▶ proposition du maire relative à l'approbation d'un crédit pour un complément d'études et les moyens de les couvrir (immeuble sis 2, chemin du Manoret), refusée par 1 voix pour, 11 voix contre et 4 abstentions
- ▶ Un dossier de naturalisation traité en huis clos.

### 10 décembre

- ▶ Comptes-rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibération :
- ▶ proposition du maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et des moyens de le couvrir - Collecteurs EU Chemin de la Blonde de Ch. U4 à Ch. U1 - Collecteurs EU Chemin de la Blonde de Ch. U4 à Ch. U1, approuvée à l'unanimité.

## Personnel communal

### Administration

M. Thierry BRICHET  
Mlle Liliane CLEMENT  
Mme Dominique JORNOD  
Mme Francine ROCHERIEUX  
Mme Aline SCHENK

### Cantonniers

M. Pierre PUGIN  
M. Christophe SCHMIDT  
M. Timothée GOURDOU-LABOURDETTE

### Entretien des bâtiments

Mlle Elia RIBEIRO-COELHO  
Mlle Jennifer SORLUT  
Mme Isabelle VALOT  
M. Jean-François VALOT

### Jardinier

M. Fernando COELHO

### Patrouilleuses scolaires

Mme Maria-Benita DELL'ACQUA  
Mme Monique FEHLMANN  
Mme Jacqueline FILLION  
Mme Karin ROESSING  
Mme Anne STUBBE

### Police municipale

M. Frédéric BENNICI



## Etat civil

### Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vézenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement.

Une dizaine de pensions, homes, EMS ainsi que l'hôpital de Bellerive sont établis sur le territoire et dépendent de l'office de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac », ce qui génère le nombre important de décès par rapport aux naissances.

La naissance répertoriée a eu lieu à domicile.

### En 2012

116 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :

- 42 demandes de fiancés de nationalité suisse ;
- 49 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère ;
- 25 demandes de fiancés de nationalité étrangère.

1824 actes ont été délivrés.

342 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

La ressaisie des personnes originaires nées dès le 1<sup>er</sup> janvier 1968 étant terminée pour les 9 communes, la saisie se fait au cas par cas selon les événements annoncés les concernant. Toutes les personnes vivantes devront être saisies dans Infostar au 31 décembre 2015.

### Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement

107 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil ;

40 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil ;

51 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

### Naturalisations

Selon la naturalisation (ordinaire/facilité) la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

55 personnes ont sollicité une procédure de naturalisation et acquis la nationalité suisse et l'origine d'une des communes de l'arrondissement, dont 9 pour la commune de Vandœuvres.

20 personnes ont acquis la nationalité suisse par naturalisation facilitée et l'origine d'une des communes de l'arrondissement, dont 1 pour la commune de Vandœuvres.

17 personnes suisses ont acquis le droit de cité de l'une des communes de l'arrondissement, aucune pour la commune de Vandœuvres.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Vandœuvres.

### Statistiques 2012 - 2011

		Total	Anières	Choulex	Coll-Bellerive	Cologny	Corsier	Gy	Hermance	Meinier	Vandœuvres	Autres
Naissances	2012	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	2011	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	
Reconnais-sances*	2012	23	3	1	9	0	1	0	0	6	0	3
	2011	22	4	2	5	1	1	0	1	1	1	6
Mariages (célébrations)	2012	198	7	6	35	21	7	3	19	10	90	0
	2011	196	3	5	25	67	8	1	19	18	50	0
Partenariats	2012	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	2011	4	0	1	1	0	0	0	2	0	0	
Reprises de nom** (après divorce)	2012	12	0	0	5	1	0	2	0	0	1	3
	2011	14	1	1	3	4	1	0	1	0	1	2
Décès	2012	439	0	5	372	32	3	1	14	2	10	0
	2011	456	8	8	383	37	0	1	8	5	6	0

\*Les reconnaissances en paternité, avant ou après la naissance, peuvent être reçues dans n'importe quel office si le père et la mère ont la nationalité suisse et sont domiciliés en Suisse.

\*\*Suite au divorce, la reprise du nom de célibataire ou de celui porté avant le mariage peut être effectuée dans n'importe quel office d'état civil.

## Statistique

### Variation de la population de Vandœuvres 1850 - 2012

Année	1850	1900	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2008	2009	2010	2011	2012
Total	526	542	1073	1282	1448	1711	1922	2334	2660	2642	2674	2676	2573

## Activités relatives au secteur privé

### Requêtes en autorisation de construire

L'Exécutif a traité 57 dossiers de requêtes en autorisation de construire, du 17 janvier au 4 décembre 2012, selon les statistiques suivantes :

#### 1. Dossiers bouclés au 1<sup>er</sup> juin 2013 :

48 dossiers ont été bouclés ; ils sont répartis comme suit

Préavis communaux	Autorisations OAC-DU (*)	Requêtes refusées par le DU (*)
Préavis favorables	45	0
Préavis défavorables	0	0
La Commune ne se prononce pas	1	0
Autorisations sans préavis communal	2	0

(\*) DAC-DU : Direction des autorisations de construire ; Département de l'urbanisme.

Ces demandes concernent les objets suivants :

- 9 constructions de villas ou d'immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs
- 15 transformations internes à des bâtiments existants (agrandissements, modifications plan initial, jours en toiture, façades, vérandas, chauffage, panneaux solaires),
- 4 aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes géothermiques, etc.),
- 12 aménagements intérieurs et extérieurs
- 2 aménagements routiers – canalisations - assainissement
- 6 démolitions de bâtis existants en vue de nouvelles constructions

#### 2. Dossiers de l'an 2012 actuellement en suspens au DU ou projets abandonnés :

9 dossiers ont reçu les préavis suivants

Préavis Communaux	Requêtes en suspens ou abandonnées
Préavis favorables	5
Préavis défavorables	1
La Commune ne se prononce pas	1
Dossiers abandonnés	2

Ces requêtes concernent les objets suivants :

- 1 construction de villas ou d'immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs
- 1 transformation intérieure
- 2 aménagements intérieurs et extérieurs (clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes géothermiques),
- 3 travaux routes et canalisations
- 2 démolitions de bâtis existants

Il est rappelé que la Commune a uniquement un **droit de préavis**, la décision finale étant de la seule compétence du Canton (Direction des autorisations de construire)

## Activités des Commissions



## Aide sociale et humanitaire

### Coopération au développement et aide humanitaire

**Lors de l'étude des nombreux dossiers qui nous parviennent, la commission s'efforce, dans la mesure du possible, de se conformer aux critères d'attribution qui prévalent depuis plusieurs législatures. À savoir : donner sa préférence à des ong de taille moyenne, examiner attentivement le budget et les comptes pour en estimer la part des frais administratifs (la plus réduite étant la plus favorable), maintenir une diversité géographique, soutenir des projets dont les lignes budgétaires permettent à la municipalité de s'investir comme un acteur déterminant pour la réalisation du projet, recommander un suivi, voire même un transport sur place (ce qui représente toujours une très grande expérience).**

**Sur le continent africain,** nous soutenons plusieurs associations, actives tant dans le domaine sanitaire que dans le développement. Notre commission suit depuis longtemps le travail de l'*Arvan*, une association constituée il y a plus de vingt ans par des habitants de la commune. Travaillant principalement dans la région du nord (Sahel), elle y a accompli des réalisations durables dans le domaine de la coopération au développement, et a tissé des liens importants avec la population. Cette année, c'est principalement au Mali que se déploient ses projets. L'intention est de soutenir la culture et l'économie fragile du peuple Dogon. Un ensemble de villages, à l'écart des circuits touristiques – et ne bénéficiant pas de leurs retombées – a fait la demande de construction d'une école, ce à quoi l'*Arvan* s'est engagée. Les projets ont pu être menés à terme, malgré la guerre ; la région des falaises de Bandiagara étant heureusement en dehors de la zone conflictuelle.

*Sidécole* consacre ses efforts pour les enfants en Ouganda, et plus particulièrement vient en aide aux orphelins du VIH. Dans un pays, gravement touché par ce fléau, ses responsables accomplissent un travail considérable en établissant des structures d'accueil dans les quartiers défavorisés de la capitale et des villes de province.

Au Togo, nous soutenons l'association *Assikloassi*, dont l'activité principale est le développement scolaire dans les zones rurales déshéritées. Au Niger, nous avons octroyé une aide à l'association *Suisse-Niger* pour la réalisation d'un puits en zone sahélienne. C'est une des rares ong œuvrant dans ce pays, lui aussi touché par une conjoncture difficile. À Madagascar, *Pharmaciens sans frontières* a développé un concept original de construction de petites unités pour la distribution de médicaments dans les territoires isolés de l'île. Elles permettent ainsi aux populations d'avoir accès à des médicaments de première nécessité, qu'ils n'obtiendraient sinon qu'en parcourant de grandes distances jusqu'à la ville la plus proche.

Au Burkina-Faso, le docteur Philippe Bédât, travaille depuis longtemps à l'amélioration de l'état sanitaire des structures hospitalières de la ville de Ouahigouya, au nord du pays. Associé à l'organisation *Bilifou-Bilifou*, il a pu, avec l'aide de confrères établis sur place, construire un hôpital offrant une qualité de soins proche des standards occidentaux. À titre personnel, il consacre plusieurs semaines par année à des missions chirurgicales à titre bénévole.

**Dans le sous-continent indien,** nous soutenons l'association *Sakhti Home*, établie au Tamil Nadu, qui vient en aide aux «orphelines de la tradition.» Bien que l'État, au niveau fédéral, annonce lutter contre cette ancienne pratique consistant à bannir les filles surnuméraires de la famille (les populations défavorisées ne parvenant plus à fournir la dot pour leur mariage), il n'en demeure pas moins que beaucoup de régions n'interviennent absolument pas dans ce domaine. Totalement démunies, ces enfants se retrouvent exclues de la société dès leur plus jeune âge. L'association les accueille dans des centres où elles pourront suivre un cursus éducatif et être ensuite placées dans une famille d'accueil.

Active dans un domaine que l'on évoque également peu souvent en Inde, l'association *Askam* vient en aide aux enfants de la prostitution à Bombay. Elle leur offre un gîte convenable pour la nuit et organise des structures de base pour leur insertion

sociale. L'association *One Action* développe ses projets éducatifs et environnementaux dans le nord de l'Inde, notamment dans l'état du Bihar, où la situation politique est parfois sensible. Menée par une équipe de jeunes dont la formation ne les destinaient pas forcément à l'humanitaire, cette association prouve que la relève d'une nouvelle génération de collaborateurs au développement est en train de se former. En Orissa, sur la côte de l'Océan indien, nous soutenons depuis plusieurs années la fondation *Ushagram*, active également dans des projets éducatifs et environnementaux.

Deux associations venant en aide au peuple opprimé du Tibet, dont l'existence même est mise en danger par ce que l'on nomme habituellement le génocide culturel chinois, reçoivent notre soutien. Il s'agit de *Peu-la* et *Les amis du Tibet*.

**En Amérique du Sud**, nous soutenons l'association *Mate Cocido* qui se propose de venir en aide aux jeunes des quartiers défavorisés des grandes villes argentines, ainsi que différents projets provenant de collèges et de lycées, souvent intitulés « classes solidaires » ; le soutien à ces projets est prévalent tant il est important que les jeunes prennent conscience du devoir de solidarité que l'Occident a envers le reste du monde et s'investissent le temps de leurs vacances dans un projet humanitaire.

En Colombie, l'organisation *Foyers Bambi*, se consacre également aux enfants de milieux défavorisés. En les intégrant dans des structures éducatives, en les sortant d'une vie se déroulant la plupart du temps dans la rue, elle tente de les prémunir de dérives criminelles et d'être enrôlés dans les gangs. Au Nicaragua, l'association *Educar es avanzar* participe, selon ses moyens, à l'amélioration des structures scolaires d'un établissement au centre du pays. Par étapes, elle parvient à fournir du matériel mobilier et des composants informatiques de première utilité.

Dans le domaine strictement humanitaire, nous avons réitéré notre allocation à des organisations telles que *Médecins sans frontières*, l'*Association des amis de sœur Emmanuelle* et l'association *Surgir* qui prend en charge les femmes victimes de crimes conjugaux au moyen orient.

## Aide sociale

Une cinquantaine d'associations, pour la plupart ayant leur siège à Genève, sont subventionnées. Certaines reçoivent une contribution plus importante du fait que leur travail est suivi plus attentivement par la commune.

Il s'agit notamment du groupement *Le Bateau Genève*, dont le bâtiment est bien connu des Genevois, qui fonctionne comme centre d'accueil pour les personnes en rupture sociale. D'autres centres d'accueil existent pour les marginaux, tels ceux établis par Noël Constant (*La Coulou*, *Carrefour-rue*, *Le Wagon*) auxquels nous apportons également notre soutien.

Nous encourageons également l'entreprise de réinsertion *Réalise*, ainsi que *Le Trialogue* qui fonctionne en tant que centre d'orientation administratif et médical pour les personnes en détresse.

Sont également soutenues la plupart des associations venant en aide aux femmes dans le besoin, ou ayant subi des agressions. De même, la commune parraine nombre d'associations venant en aide aux handicapés, comme l'*AIPMR*, dont le président - lui-même paraplégique - est un personnage très dynamique que chacun, se rendant au centre commercial de La-Montagne, a sûrement une fois rencontré.

Autres associations bénéficiant d'un large soutien : les fondations *Theodora* et *Hôpiclowns* (animations pour les enfants longuement hospitalisés), *La Libellule* (animations et excursions-nature pour les enfants), plusieurs associations venant en aide aux jeunes, ainsi que les fondations de recherche médicale contre les maladies dégénératives.

Emmanuel Foëx

## Aménagement du territoire et urbanisme

**Deux grands dossiers ont occupé la commission tout au long de l'année : le projet de construction de logements à la route de Meinier et le déclassement en zone sportive d'un périmètre situé dans le hameau de Crête.**

Les commissaires se sont tout d'abord penchés sur les modifications apportées par Monsieur Nicola Braghieri, architecte lauréat du concours **Vandœuvres Esplanade**, au projet d'immeubles de logements. L'architecte ayant procédé à certaines adaptations essentielles – dans le respect des règles des concours des marchés publics – la résolution déposée par le groupement VOV a été suspendue. Ce qui a permis à l'Exécutif de tenir la soirée d'information, promise à la population, le 22 mars 2012.

Les résultats du sondage effectué par le VOV (groupe Vandœuvres pour Vous) concernant la nécessité de construire du logement à Vandœuvres, à cet endroit et avec cet architecte, furent présentés en mai à la commission. La soussignée, d'entente avec le chef de groupe de l'opposition, proposa de recevoir les opposants potentiels au projet, afin de répondre à leurs préoccupations et de leur montrer l'évolution du projet. Le résultat du sondage est de toute manière intéressant car il contribue à faire évoluer le projet dans la bonne direction.

Il ressortit, d'ailleurs, du débat qui suivit que le projet de l'architecte lauréat du concours avait évolué de façon positive et consensuelle, que le besoin de logements existait manifestement aussi

à Vandœuvres et qu'il fallait donc se donner les moyens financiers de poursuivre l'étude de l'avant-projet. Le déclassement des parcelles s'est fait en zone 4B (et non en zone de développement), ce qui est une chance, car cela laisse une grande liberté à la commune. Suivie par la suite par le conseil municipal, la commission donna son accord à la poursuite de l'étude par Monsieur Braghieri, et l'exécutif reçut la mission d'établir un plan financier prévisionnel et d'organiser une association avec un bureau d'architecte genevois.

A la mi-juin, les commissaires reçurent les chiffres estimatifs, calculés par deux régies de la place, de la valeur locative des futurs appartements, afin d'évaluer le rendement envisageable et d'établir un plan financier. Ces données permirent aux membres de la commission de confirmer leur volonté d'aller de l'avant, car, bien qu'à prendre avec prudence, le projet n'étant de loin pas finalisé, elles démontrent la possibilité de procurer des logements agréables, avec des loyers corrects, aux Vandœuvriens.

En juillet, Madame Barbara Tirone, du bureau A-architectes, à Genève, a été présentée à la commission. Pour des raisons pratiques et procédurales, Madame Tirone sera associée au bureau EX-M de Monsieur Braghieri, mandataire principal



du projet. La nécessité de mandater des ingénieurs spécialisés pour finaliser l'avant-projet fut soumise aux commissaires, qui rappelèrent, à cette occasion, leur volonté de mettre en place un concept énergétique global.

L'exécutif rappela la nécessité de se voir associer un architecte-conseil, qui ne forme ni un doublon avec le duo ci-dessus mentionné ni un contradicteur, mais soit une sorte de garde-fou et d'aide à la décision pour les autorités appelées à décider dans des domaines souvent hors de leurs compétences.

Enfin, la création d'un groupe de travail, chargé de déterminer le cahier des charges des mandataires et de faire les choix politiques, a été approuvée. Il en référerait directement au conseil municipal. Son travail sera effectif surtout durant la phase de l'avant-projet, pour appuyer l'exécutif dans ses décisions politiques.



#### **Autre dossier de première importance traité par la commission, la mise en zone sportive dans le secteur du hameau de Crête.**

Les propriétaires du Manège et des Ecuries de Crête ont manifesté, il y a quelques années déjà, leur intérêt à pouvoir développer leurs infrastructures, ce qui nécessite obligatoirement un déclassement de la zone agricole en **zone sportive**, telle que définie par le Plan directeur communal 2007.

Par ailleurs, avec l'accord des propriétaires, la commune souhaite transférer dans cette future zone sportive les deux courts de tennis et le petit terrain de sport, actuellement situés le long de la route de Meinier. Ceux-ci sont en effet voués à disparaître en raison du projet de construction de logements à cet endroit.

Le principe de ce projet ayant déjà été approuvé par le conseil municipal lors de la législature précédente, les commissaires donnèrent leur accord pour aller de l'avant avec la procédure de déclassement.

Selon les renseignements, informels, recueillis par la mairie auprès des services de l'agriculture et de l'aménagement, il appartient à la commune d'initier la démarche, puisqu'elle est intéressée au déclassement. L'emprise globale sur la zone agricole doit permettre d'anticiper les besoins futurs tout en restant minimaliste.

Par ailleurs, les propriétaires de la ferme située à proximité du périmètre concerné ont informé l'exécutif de leur souhait de vendre leur bien à la

commune plutôt qu'à des agriculteurs. Les autorités, qui cherchent depuis longtemps un endroit où placer de manière pérenne la caserne des pompiers volontaires de Vandœuvres (actuellement et provisoirement dans les locaux de la Protection civile), ainsi que la voirie communale, se sont montrées intéressées à cet acquisition, à la condition qu'elle soit réalisable. Les services cantonaux approchés confirmèrent l'intérêt communal, le cas échéant, à englober tout le secteur dans la même demande de déclassement, respectivement en zone sportive et d'intérêt public.

#### **D'autres dossiers ont occupé les commissaires durant l'année 2012.**

L'un d'eux concernait un projet d'immeubles sur la **parcelle de la Fondation Eck**, sise route de la Capite. Après le refus, par le canton, de deux projets d'EMS, et le renoncement de la commune à y aménager une crèche, le conseil de Fondation a obtenu l'autorisation de construire des logements à loyer libre, dont le rendement permettrait de respecter ses buts (subventionnement à des personnes en difficulté ou en fin de vie). Lorsque le dossier sera finalisé, le conseil municipal devra se prononcer par une délibération sur la densification à 0,4 de cette parcelle de 15'000m<sup>2</sup>, qui se trouve en zone villa.

La commission a aussi étudié la demande d'un particulier de déclasser une parcelle de plus de 23'000m<sup>2</sup>, sise en zone agricole, dans le **secteur Seymaz**, ce qui permettrait, à la commune d'avoir du foncier, et au privé de valoriser son bien. Estimant le lieu non adapté (loin du village et contigu à une zone villa, situé en outre dans un corridor biologique), le déclassement trop important et le coût trop élevé, la proposition a été préavisée négativement, puis refusée par le conseil municipal. Ce projet d'urbanisation ne correspond par ailleurs ni au Plan directeur communal 2007, ni au projet de Plan directeur cantonal 2030.

Les commissaires ont encore accepté la **vente de 100 m<sup>2</sup>** de terrain permettant à un particulier de mettre les limites de sa parcelle en conformité avec la réalité de terrain.

Enfin, les commissaires ont été saisis de plusieurs demandes d'examen, informelles, concernant des projets de développement dans de **grandes propriétés**. Aucune prise de position n'a toutefois été demandée à ce stade, seuls les demandes d'autorisation étant soumises au préavis de la commission.

Catherine Kuffer

---

## Bâtiments

### **2012 a été une année de transition, vouée à l'étude de différents dossiers dans le but de rénover et sécuriser nos bâtiments communaux.**

Le bâtiment sud-ouest de l'ancienne école, occupé par le Jardin d'enfants le Toboggan, nécessite de gros travaux d'isolation. Afin d'apporter un meilleur confort thermique à nos jeunes enfants et de nous rapprocher des normes énergétiques actuelles, les travaux initialement projetés ont été améliorés et programmés.

Le projet de rénovation et de mise aux normes de sécurité des parkings communaux intérieur et extérieur a été avalisé par le Conseil Municipal et la délibération votée. L'investissement relatif à ces travaux oblige à rendre payant le parking communal souterrain, public et privé, ainsi que le parking extérieur, qui sera réservé aux entreprises. La validation des soumissions et le calendrier d'exécution des travaux ont été programmés.

Après avoir repris et analysé le projet de réhabilitation de la Maison Bianchi en logements, le Conseil municipal a finalement refusé de voter un crédit complémentaire permettant une ultime étude d'adaptation du projet, avant l'échéance de l'autorisation de construire fin 2012. Cette décision induit de fait la vente de ce bâtiment qui, depuis 2004 (date d'acquisition de la parcelle par la commune), a fait l'objet de plusieurs projets passionnants et variés mais qui a aussi suscité de grandes tensions au sein de la commune.

*NB : le sujet n'est pas encore clos.*

Dans l'ancienne école, les salles de classe qui ne sont plus utilisées pour les besoins scolaires accueillent les activités parascolaires, ainsi que le bureau de la directrice d'établissement du cercle scolaire de Vandœuvres, Cologny et Choulex. Afin d'offrir des espaces plus confortables à tous les bénéficiaires, certains locaux ont été permutés : le bureau de la directrice de l'établissement scolaire a été transféré et réadapté au premier étage. En effet, l'ancienne classe bénéficie d'un espace adjacent idéal pour accueillir la secrétaire du Conseil d'établissement.

Le local libéré du rez-de-chaussée a permis l'aménagement d'une salle spacieuse et didactique pour accueillir la bibliothèque, confinée pendant dix ans dans un local bien exigü. Ce nouvel espace a été conçu et réalisé par les mamans bénévoles de l'association qui ont obtenu, grâce à leur persévérance, un lieu adapté à l'évolution de leur projet.

Concernant les bâtiments locatifs communaux longeant la route de Meinier, divers travaux d'entretien ont été avalisés pour améliorer les façades. Ces travaux ont été programmés en 2013.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

## Culture et Manifestations

Sous le signe du Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, le parc de la mairie a accueilli *Julie ou la Nouvelle Héloïse*. Ce roman épistolaire a été adapté pour le théâtre par Philippe Lüscher, qui en a assuré la mise en scène. Ce spectacle s'est déroulé sous le vieux tulipier du parc, arbre contemporain de Jean-Jacques Rousseau, aux dires d'érudits Vandœuvriens. Ce décor naturellement grandiose, choisi par Philippe Lüscher, a servi d'écrin à la magnifique langue de l'écrivain genevois. Les comédiens ont offert de très belles soirées aux nombreux spectateurs qui suivent fidèlement nos événements culturels.

Pour nos aînés, l'année débuta avec le traditionnel repas les réunissant avec nos conseillers municipaux. Un jeune Vandœuvrien, Cyril Léchet, a présenté un reportage photographique relatant son engagement caritatif au sein d'une ONG en Indonésie.

L'excursion printanière emmena nos Aînés en car à Hauterive, dans le canton de Neuchâtel, pour découvrir le nouveau musée archéologique du Laténium, inauguré en 2001. Ce musée moderne et ludique a permis à chacun de déambuler entre les vestiges de notre histoire et de se familiariser avec l'archéologie et ses théories modernes. À l'automne, autre sortie, autre visite : le musée agricole de Gingins nous raconte l'histoire paysanne de notre belle province, la Romandie du 18<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Cette promenade bucolique nous a permis de découvrir l'évolution des outils et des machines agricoles et de la mécanisation de l'agriculture.

Pour répondre à de multiples demandes et agréments la place du village, un marché de fruits et légumes s'y est installé au printemps. Une fréquentation régulière des Vandœuvriens permettra de pérenniser cette initiative très appréciée.

La commune poursuit son soutien financier aux deux Fondations, Hardt et Maisons Mainou, sises sur son territoire, et subventionne diverses associations et projets de spectacles intéressants pour nos administrés.



Plusieurs soirées ont également été offertes à nos habitants afin d'assister aux spectacles présentés par le Théâtre du Crève-Cœur.

Afin de maintenir un esprit convivial, de nombreuses manifestations très diverses se succèdent tout au long de l'année sur notre commune, permettant de se rencontrer et de maintenir les liens de proximité. Sont mentionnés en particulier, l'incontournable Marché de Noël, le brûlage de sapin, le vide-greniers bisannuel, le café-croissants des Aînés, le troc d'habits ou la fête des voisins, liste non exhaustive.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

## Énergie et développement durable

Cette nouvelle commission de la Commune s'est donnée pour mission de réduire le gaspillage énergétique tout en respectant le confort de ses habitants.

Une journée sur l'énergie a été organisée le 22 septembre 2012. Préparée par le comité d'organisation en moins de 4 mois, cette manifestation a proposé au public de nombreux stands et conférences sur l'énergie et la valorisation des déchets. La participation des écoles de la Commune nous a permis de sensibiliser la nouvelle génération aux problèmes du développement durable.

### Cité de l'énergie

La commission s'est engagée dans le processus pour l'obtention du label « Cité de l'énergie ». Les critères de ce label, outre la lutte contre le gaspillage énergétique, englobent aussi la mobilité, la gestion communale sur le plan énergétique, la rénovation des bâtiments, l'éclairage public, etc. La commission travaille sur les objectifs « Cité de l'énergie » et Vandœuvres devrait être labellisée début 2014, l'obtention du label exigeant que 50% du cahier des charges soit rempli. À noter que nous en sommes actuellement à 44%, ce qui nous donne bon espoir.

### Énergie des bâtiments

Un bilan thermique I.D.C. (Indice de Chaleur) a été réalisé sur tous les bâtiments communaux. Chaque bâtiment a ainsi été « ausculté ». La consommation d'énergie (eau – électricité – mazout – gaz) a été calculée sur 2010 – 2011 – 2012. Une équation mètre carré chauffé par occupant nous permet de réaliser que ce n'est pas forcément les bâtiments les plus anciens qui sont les plus énergivores. En effet, certains immeubles consomment plus du double que d'autres. En collaboration avec la commission bâtiments, nous nous fixons l'objectif de corriger ces anomalies.

### Échanges d'expériences

Des commissaires volontaires participent à de nombreux ateliers d'échanges en matière énergétique avec des responsables de diverses communes et villes suisses, telles que Lausanne, Sion, Vevey, La Chaux-de-Fonds, etc. Ces réunions nous permettent de partager et bénéficier de l'expérience des divers acteurs dans ce domaine.

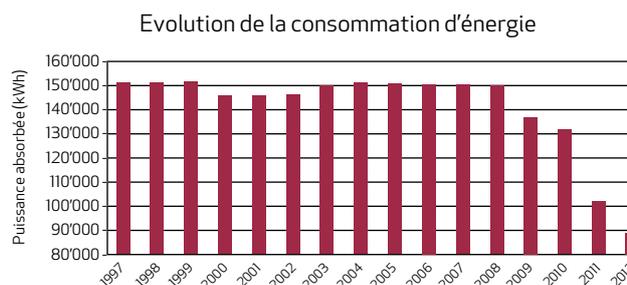
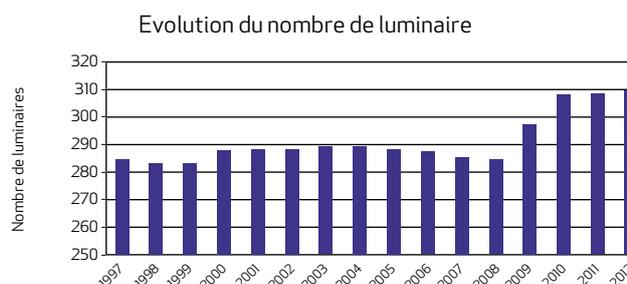
### Éclairage public

La commission poursuit le travail engagé pour le remplacement des lampadaires sur le territoire communal avec la technologie LED. Vandœuvres sera la première commune du canton à disposer d'un éclairage public complet avec la technologie LED.

Les deux tableaux établis par les SIG ci-dessous se passent de commentaire sur l'économie d'énergie.

Hervé Despland, pour Emmanuel Foëx

#### Réseau d'éclairage de la commune de Vandœuvres



## Environnement et paysage

### Contrat corridors Arve-Lac

**Ce projet est issu des démarches transfrontalières engagées depuis plusieurs décennies par les autorités suisses et françaises et relatives aux territoires interconnectés de Vaud, de l'Ain, du Genevois, de l'Arve et du Bas-Chablais.**

Rappelons qu'une étape importante a été franchie en 2007 par la signature de la charte du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, dénommé aujourd'hui *Grand Genève*. Les fondements de cette charte entendent mettre en place une vaste entreprise prospective sur l'avenir des territoires identifiés, partant du constat qu'il n'est plus loisible d'agir selon les modalités anciennes de l'individualité politique. Cette charte s'articule autour de trois volets complémentaires : l'urbanisation, la mobilité et l'environnement.

En ce qui concerne ce dernier volet, il est apparu très tôt que des zones transfrontalières de grande importance paysagère et écologique étaient à préserver ou à renaturer. Afin d'atteindre les objectifs signés dans la charte, les partenaires ont validé le lancement de plusieurs études de faisabilité pour l'élaboration de corridors biologiques.

La commune de Vandœuvres est incluse dans le secteur Arve-Lac-Voirons qui s'étend entre le Léman, les bois de Jussy/Douvaine et les milieux agricoles attenants, les Voirons et l'Arve. Il est caractérisé par de grandes entités forestières telles que le massif des Voirons et les bois de Jussy/Douvaine, ainsi qu'un réseau aquatique de valeur (Hermance, Seymaz, Foron, tourbières de Lossy, marais de Sionnet). Enfin, sous un regard plus paysagiste, le secteur est marqué par des ensembles agricoles d'intérêt, formant liaison entre eux, rythmés par des cordons boisés et des enclosures.

L'extension immobilière au détriment de la campagne (projet des communaux d'Ambilly, par exemple), la prolifération d'habitats individuels, l'augmentation du trafic automobile, le développement – souvent incohérent – des infrastructures routières sont autant de contraintes mettant en péril la pérennité de ces zones. La notion de corridor permet d'identifier les périmètres où la biodiversité peut encore s'épanouir et doit être préservée dans une optique à long terme ; et ce par la validation d'une protection inscrite dans les plans directeurs cantonaux et les directives gouvernementales.



Le territoire Arve-Lac et Voirons couvre une superficie d'environ 17 300 hectares et comprend les communes suivantes : Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Corsier, Gy, Hermance, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, Thônex, Vandœuvres, Ambilly, Annemasse, Bons-en-Chablais, Chens-sur-Léman, Cranves-Sales, Douvaine, Juvigny, Loisin, Machilly, Saint-Cergues, Veigy-Foncenex, Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand.

Hormis les communes déjà citées, les partenaires sont : Annemasse Agglo, la République et canton de Genève, la Communauté de communes du Bas-Chablais, les associations environnementales *Asters* et *Pro Natura*, la Fédération des chasseurs de Haute

Savoie, le Syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique, le syndicat intercommunal du Foron du Chablais genevois. Les partenaires strictement financiers sont la Région Rhône-Alpes, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, le Conseil général de Haute-Savoie et la Confédération suisse.

Une carte de localisation des actions a été établie et 59 mesures ont été mises sur pied avec un échancier variable selon la spécificité du projet. Vandœuvres est sollicitée par trois mesures (numéros 22, 23 et 40) qui sont organisées ainsi :

N° 22	<p><b>Libellé :</b> Protéger la pénétrante de verdure de Vandœuvres</p> <p><b>Descriptif :</b> Incrire la césure agricole dans les plans directeurs communaux et dans le plan directeur cantonal en tant que césure à maintenir libre de construction.</p>
N° 23	<p><b>Libellé :</b> Protéger la pénétrante de verdure Choulex-lac et y favoriser la biodiversité.</p> <p><b>Descriptif :</b> Incrire la césure verte dans les plans directeurs communaux et le plan directeur cantonal. Maintenir la perméabilité au sein de la césure pour la faune et la flore.</p>
N° 40	<p><b>Libellé :</b> Remettre à ciel ouvert le <i>nant</i> de Bessinge et l'intégrer dans le plan directeur cantonal et communal de Vandœuvres.</p> <p><b>Descriptif :</b> Renaturation du <i>nant</i> de Bessinge</p>

La mesure la plus engagée à ce jour est la numéro 22, dite *pénétrante de Vandœuvres*. Les actions prévues couvrent un territoire allant grosso modo des grands domaines agricoles des Bougeries et Miolan jusqu'aux champs de Sous-Chougny. Elle comprend également le secteur de grande valeur arboricole qu'est le Dori.

Ceinturée par la zone villa, cette pénétrante de verdure est soumise à une pression anthropique importante, notamment sur sa connexion avec la plaine agricole. La préservation durable de cette connexion et de ses fonctions écologiques passe par son inscription dans les documents de planification, en tant que pénétrante à maintenir libre de construction. Le coût de mise en œuvre de cette mesure se monte à 12 000 francs, elle est prise en charge par moitié par le canton de Genève.

En connexion avec cette mesure, une analyse approfondie de l'état arboricole du périmètre du Dori a été diligentée par nos soins ; elle est confiée à un spécialiste connaissant parfaitement notre commune.

Les deux autres mesures sont en cours d'élaboration, il en sera fait mention ultérieurement.

## Renaturation des cours d'eau

**Historiquement, la commune de Vandœuvres est traversée par trois cours d'eau : la Seymaz (qui forme frontière avec Thônex en son milieu), le *nant* de Bessinge et le *nant* du Moulonais.**

À cela s'ajoutent de nombreux rus, fossés et ruisseaux non répertoriés, qui présentent cependant une importance majeure au niveau environnemental.

Le *nant* du Moulonais, situé dans un bel ensemble paysager, et accessible aux promeneurs par un petit sentier, offre en soi de belles perspectives de revitalisation. Des travaux, d'ampleur moyenne consisteraient à recréer le lit, reconstituer une partie des rives et procéder à quelques opérations de débardage. À sec une grande partie de l'année, la seule problématique était d'assurer un apport continu en eau. Profitant des travaux de mise en séparatif du secteur du chemin de la Blonde, nous avons émis le désir de relancer le projet, bien que



cette initiative avait déjà reçu une fin de non recevoir de la part des propriétaires concernés. Malgré tous nos efforts et l'assurance que la commune prendrait en charge l'ensemble des travaux ainsi que l'entretien postérieur du site, l'hoirie a définitivement refusé que l'on intervienne, même précautionneusement, sur ses terres.

Cette attitude, essentiellement mercantile, est regrettable non seulement envers les promeneurs et les riverains – qui s'étaient tous déclarés très favorables à ce projet –, mais aussi pour la commune qui se voit dénigrée dans ses intentions pour de pures raisons pécuniaires. Ce refus est également totalement improductif pour l'hoirie concernée puisque, comme il a été mentionné dans le chapitre précédent, ce périmètre est inclus dans le concept de pénétrante de Vandœuvres, et qu'il ne saurait en aucun cas subir de modification de zone avant très longtemps.

Malgré cette déconvenue, nous n'entendions pas rester inactifs dans ce domaine : nous avons entrepris l'aménagement du petit ruisseau s'écoulant le long du parc de la mairie. Le bureau d'architecture Calame, associé à Lorène Schaerrer, paysagiste, et à plusieurs intervenants au niveau de la flore et de la faune ont pu réaliser une très jolie création qui met encore en valeur le beau parc communal. Le cours d'eau, qui était alors canalisé et faisait pâle figure, a été renaturé et ses bords ont été plantés de prairie sauvage.

La réouverture d'une partie du *nant* de Bessinge (canalisé sur ses deux tiers) est un autre projet de belle ampleur qui est aujourd'hui intégré dans la mesure 40 des corridors biologiques ; ce qui lui donne un caractère plus officiel grâce à l'appui des instances gouvernementales lors de son élaboration. Dans ce cas également, le périmètre considéré se situe sur un terrain privé, détenu par une hoirie ; espérons seulement que ses membres sauront nous assurer que l'expérience malheureuse du Moulais ne se répète pas.

## Élimination des déchets

Comme chacun a pu le constater, il a été procédé à l'installation d'un système de poubelles à tri différencié sur quelques emplacements déterminants du territoire communal (parkings, arrêts d'autobus, etc.) Nous espérons ainsi susciter

auprès des usagers l'esprit *écocitoyen* en leur offrant la possibilité de ne pas se débarrasser de manière univoque de leurs déchets occasionnels.

Par ailleurs, les déchets verts de la commune sont maintenant pris en charge par les représentants du GCBC (*Groupement des composteurs en bord de champs*). Tout promeneur a pu voir, ça et là, les andains se constituer en lisière des grands domaines agricoles, avant d'être épandus sur les terres labourées. Études d'impact, rapports techniques, évaluations financières démontrent l'excellence de cette méthode qui trouve son origine dans une manière de faire connue depuis l'Antiquité.

## Paysage

La commune poursuit son plan d'entretien des lignes de chênes centenaires. Elle contribue financièrement aux travaux d'élagage, d'abattage ou de plantation sur les domaines privés. Elle participe également à des demandes visant à reconstituer ou à créer des cordons boisés. Cette disposition s'étend à des projets dont le chêne ne serait pas l'essence unique et qui comporteraient d'autres espèces indigènes de valeur arboricole ou forestière tels que hêtre, frêne, noyer ou érable.

## Subventions

Nous soutenons plusieurs organisations engagées dans la défense de l'environnement et du paysage. Il s'agit notamment de *Patrimoine suisse section Genève*, de l'*ASL*, du *WWF*, de l'*ASPO* ou encore de *Mountain Wilderness*, qui lutte contre la mécanisation des Alpes et tente de faire abandonner certaines pratiques polluantes et détestables comme le ski héliporté ou les raids en scooter des neiges.

Emmanuel Foëx

## Recensement des déchets et des objets récupérables de la population de Vandœuvres

Statistiques annuelles depuis 1990

	1990	1995	2000	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'habitants (au 31.XII)	1922	1939	2334	2660	2642	2674	2676	2573
<b>DECHETS MENAGERS et déchets urbains incinérés (tonne)</b>	665.70	606.05	794.00	784.96	824.00	762.14	801.37	817.03
Moyenne/habitant (kg)	346.35	312.56	340.18	295.09	312.04	285.01	299.46	317.53
<b>PAPIER (tonne)</b>	29.00	42.20	74.00	94.31	88.58	97.21	106.78	105.66
Moyenne/habitant (kg)	15.08	21.76	31.53	35.45	33.52	36.35	39.90	41.06
<b>DÉCHETS JARDIN et voirie (tonne)</b>	30.00	67.90	517.00	775.71	894.63	963.88	968.65	978.02
Moyenne/habitant (kg)	15.60	35.02	221.50	291.62	338.60	360.46	361.97	380.10
<b>VERRE (tonne)</b>	20.00	46.80	53.00	54.02	57.43	58.24	63.21	56.49
Moyenne/habitant (kg)	10.40	24.14	22.92	20.30	21.73	21.78	23.62	21.95
<b>PET (tonne)</b>	-	-	3.50	5.92	5.46	7.83	6.45	6.31
<b>ALU et FER-BLANC (tonne)</b>	-	-	1.80	1.81	2.12	2.92	2.47	1.71
<b>TEXTILES (tonne)</b>	-	-	4.18	7.74	5.71	7.52	7.60	8.16
<b>HUILES (tonne)</b>	-	-	-	0.54	0.80	0.80	0.80	0.60
<b>BOIS (tonne)</b>	-	-	-	10.00	25.00	-	29.00	0.00
<b>METAUX (tonne)</b>	-	-	-	19.00	23.00	10.67	48.00	12.15
<b>PILES (tonne)</b>	-	-	-	-	1.00	1.00	1.00	0.40
<b>CAPSULES DE CAFE (tonne)</b>	-	-	-	-	2.50	2.50	2.50	2.00

Les statistiques cantonales 2012 n'ayant pas encore été annoncées à la date d'impression du rapport, nous vous rappelons que le taux de recyclage moyen de la Commune de Vandœuvres en 2011 s'élevait à **60.6%**, confirmant ainsi sa deuxième position derrière la Commune de Cartigny avec un taux de 60.9%. Nous rappelons que depuis 2010, Vandœuvres s'est hissée à la deuxième position après la commune de Cartigny.

## Financière et administrative

Lors de la première séance de l'année, la commission a été appelée à préavis à la vente de 100 m<sup>2</sup> de terrain permettant à un propriétaire riverain du chemin des Hauts-Crêts d'aligner les limites de sa parcelle, qui empiète de très longue date sur le territoire communal. Ce qu'elle a fait à l'unanimité. Le président a ensuite informé les commissaires de la manière dont la fortune communale peut être investie et rentabilisée. Il releva, notamment, que les revenus sont très majoritairement le résultat de la fiscalité, les autres rentrées étant composées d'intérêts sur les comptes courants, de titres et de placements. Les communes ont très peu de liberté dans le choix des titres et le niveau des taux d'intérêts actuels génère un très faible rendement.

Les immeubles du patrimoine administratif sont plus productifs. La commune dispose de trois comptes en banque (fonctionnement, investissements et entretien des immeubles) et d'un compte auprès du canton. Le président mentionna ensuite les investissements dans les infrastructures, les participations permanentes (SIG, BCGe) et démontra, tableau à l'appui, les revenus des biens. Un débat s'ensuivit sur la question du rendement des immeubles, ainsi que sur l'opportunité de faire fructifier le patrimoine communal sur les marchés financiers, sachant que les communes sont soumises à des règles restrictives et que tout investissement à plus d'un an est soumis à décision du conseil municipal.

Un autre débat porta, ce soir-là, sur la manière d'aborder le budget de fonctionnement, à l'automne, certains commissaires demandant de pouvoir prendre plus de temps, en commission, pour le travailler.

Enfin, un commissaire fit un compte rendu de la révision en cours du règlement du conseil municipal. Les articles soumis à discussion furent repris un à un pour permettre aux commissaires de donner leur avis sur le travail effectué en amont par le bureau et le secrétaire général. La séance suivante, ouverte à tous les conseillers municipaux, fut consacrée à l'audition du directeur de la Surveillance des communes, Monsieur Guillaume Zuber, invité à s'exprimer sur la révision du règlement du conseil municipal et sur le fonctionnement des autorités communales. M. Zuber avait déjà été auditionné, de même que Monsieur Michael Flaks, directeur du département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement. Les quelques points restant à traiter le furent dans les deux séances suivantes, car la commission dut mettre la priorité sur l'approbation des comptes 2011, qui s'avérèrent très mauvais. Le règlement fut adopté par le conseil municipal dans sa séance du 11 juin.

En effet, les résultats 2011 furent en baisse de Fr. 3'118'377.- par rapport à l'année précédente, ce qui constitue du « jamais vu » à Vandœuvres, où, à quelques rares exceptions près, par exemple en 2004 et 2009, les comptes ont toujours été excédentaires, parfois même largement. Il fut rappelé aux commissaires que les comptes reposent sur des estimations faites par l'Administration fiscale cantonale (AFC), qui se base elle-même sur des évaluations et sur des projections. Des correctifs sont effectués, année après année, en fonction des taxations effectives. Une très grande part de simulations rend les comptes très volatiles et donc, sujets à de grandes modifications. Pour l'année comptable concernée, 100 % des données sont estimatives, et elles le sont encore à près de 70% deux années plus tard. À ces estimations s'ajoutent les correctifs, qui interviennent aussi sur plusieurs années en amont et peuvent atteindre plusieurs centaines de milliers de francs, voire plus, vers le haut ou vers le bas. C'est ce qui s'est passé pour l'année 2011 : des correctifs de plus de deux millions en 2009 et 2010, répercutés sur les comptes 2011, se sont ajoutés à une mauvaise année 2011.

Les explications de ces variations sont à rechercher dans le départ de contribuables importants, la

situation économique et l'entrée en vigueur des modifications concernant l'impôt sur les personnes physiques.

Le problème est récurrent (chaque année, les élus relèvent la difficulté d'établir un budget et la nécessité de rester prudents), mais l'AFC affirme ne pas pouvoir affiner ses prévisions, ni améliorer ses informations sans toucher à la confidentialité des dossiers fiscaux. Une séance est toutefois programmée au sein de l'Association des communes genevoises (ACG), car la colère s'empare des 45 exécutifs communaux, qui ont du mal à établir et gérer leurs budgets face à tant d'incertitudes dans les données puis dans les résultats.

Par chance, Vandœuvres avait provisionné jusqu'à 80% d'une ligne comptable intitulée « créance pour débiteurs fiscaux », ce qui permit aux autorités de clôturer les comptes 2011, en utilisant cette réserve, avec un très léger excédent. Contrairement aux affirmations d'un commissaire, il n'y a donc pas eu dissolution de provisions accumulées durant des années pour cacher la réalité aux administrés, mais utilisation d'un montant justement provisionné, comme son nom l'indique, pour le cas où des rentrées fiscales ne se feraient pas. C'est une possibilité du plan comptable des communes.

Les revenus communaux se sont élevés à Fr. 6'512'890, soit donc en baisse de Fr. 4'902'364.- par rapport à 2010. Les charges se sont élevées pour leur part à Fr. 6'377'602.-, contre Fr. 8'737'313.- en 2010. Mais, concluait le président, les frais de fonctionnement étaient sous contrôle, démontrant ainsi la maîtrise des charges par l'exécutif.

Le budget 2012 devant être fortement compressé en raison d'une estimation de revenus dans la lignée de celle de 2011 (-1,4 mio de rentrées), les présidents de commissions furent priés de réduire chacun leur budget de 15 à 20 %.

Quant à la préparation du budget 2013, la soussignée rappela que les commissions devraient fournir leurs chiffres avant l'été, afin que le budget global puisse être travaillé dès le début de l'automne.

Au terme de deux séances, parfois tendues, certainement en raison de l'enjeu, nouveau, de résultats fortement à la baisse, les comptes furent i.f. préavisés à une forte majorité.

Deux autres délibérations, portant sur des crédits complémentaires relatifs, l'une aux travaux de mise en séparatif du chemin de la Blonde, et l'autre à l'étude de logements dans la Maison Bianchi, furent approuvées à l'unanimité.

Lors de la séance précédant l'été, des mesures budgétaires furent mises en place et un plan quadriennal envisagé. Les estimations de l'année en cours par l'AFC étaient par ailleurs un peu rassurantes, mais les commissaires les jugèrent « calamiteuses ».

Lors de cette séance, la commission prévisa favorablement l'ouverture d'un crédit de Fr.1'020'000.- pour les travaux de rénovation et sécurisation des parkings souterrain et extérieur communaux.

Le président débuta la séance par d'octobre par une présentation de l'impact du projet de logements à la route de Meinier sur les finances communales, faisant ressortir que les rentrées n'interviennent que quelques années après les investissements, mais que ce projet ne devrait pas avoir de conséquences budgétaires.

La préparation du budget 2013 fut rendue difficile en raison de nouvelles fluctuations fiscales. L'AFC annonçait, en effet, une augmentation de 27 % des revenus des personnes physiques par rapport aux comptes 2011 (on passe de Fr. 5'850'000.- à Fr. 7'415'000 !) Ces écarts incessants rendent toute planification laborieuse. Les grands points discutés dans ce cadre aléatoire furent, notamment, le montant de la péréquation, diminuée de 2/3 en raison de la baisse des rentrées 2011, la prise en charge de places dans la crèche intercommunale de Cologny, le remplacement d'un employé de la voirie par un mandat externe, la suppression du poste d'archiviste, ainsi que celle, douloureuse, de la subvention pour le spectacle culturel qui a lieu tous les deux ans dans le parc de la mairie. La problématique de l'achat de véhicules au moyen du leasing, ainsi que celle de la levée des déchets, notamment ceux des entreprises et les déchets verts, a été soulevée et sera reconsidérée. Il fut aussi rappelé que les communes ont beaucoup de charges contraintes, dont elles ne sont pas maîtres. En même temps que le budget 2013, le taux du centime additionnel, les indemnités allouées à l'exécutif et au conseil municipal et le taux de dégrèvement de la taxe professionnelles, les commissaires préavisèrent, ce soir-là, l'ouverture de deux crédits d'investissement : l'un pour couvrir la mise en séparatif du secteur des Buclines, et l'autre pour l'étude directrice d'aménagement et de déclasserement liée au projet de zone sportive et d'équipements public dans le périmètre de Crête.

Ils refusèrent en revanche d'ouvrir un nouveau crédit d'étude pour la maison Bianchi, entraînant ainsi, de facto, la revente de l'immeuble.

La commission se réunit une dernière fois en 2012 pour aborder la question de la caisse de pension du personnel communal, la CAP (qui regroupe, d'une part le personnel de 43 communes et des groupements intercommunaux dépendants de l'ACG, d'autre part le personnel des SIG). La soussignée avait déjà informé les conseillers de l'obligation, pour toutes les caisses publiques de Suisse, d'acquiescer la personnalité juridique et de prévoir un plan de financement. La CAP étant une caisse en capitalisation partielle, elle devra atteindre un taux de couverture de 80 % sur 40 ans. Une nouvelle donne est toutefois venue s'ajouter dernièrement à ces obligations juridiques : en raison de l'augmentation de la durée de vie et de la dégradation de la situation économique, les taux de base et taux techniques ont dû être corrigés, ce qui entraîne, pour toutes les communes, un montant de recapitalisation de 170 mio, dont 120 pour la ville de Genève, et, pour la commune de Vandœuvres, de Fr. 378'000.-. Cette présentation souleva de nombreuses questions, comme celles de savoir s'il ne valait pas mieux sortir de la CAP, quelles en seraient les conséquences, pour le personnel, pour les finances communales, pour les autres communes, si les conditions faites aux employés communaux n'étaient pas trop favorables, etc. Deux soirées d'information, organisées par l'ACG, permettront aux conseillers municipaux de poser toutes leurs questions, la délibération devant intervenir avant la fin mars 2013 : les mesures transitoires mises en place par la LPP viennent en effet à échéance le 31.12.2013.

La commission termina ses travaux 2012 en donnant un préavis favorable au crédit d'engagement complémentaire permettant de terminer le collecteur de la Blonde, secteur chemin du Dori-route de Vandœuvres.

Catherine Kuffer

## Information et publications

La publication du journal communal *La Coquille* a occupé en grande partie les séances de la commission. Celui-ci a maintenant près de onze ans d'existence et son rythme de parution évolue entre deux et trois numéros par année. Les sujets traités rendent compte tant des activités du conseil municipal et de la mairie que de la vie communale dans sa diversité. Des dossiers importants peuvent également faire l'objet d'un numéro spécial.

La plupart des textes sont écrits par les membres de la commission et les représentants de l'exécutif. Les habitants de la commune sont toujours les bienvenus pour exposer leur opinion dans les notices du courrier des lecteurs ou pour traiter d'un thème les intéressant à travers un article plus important.

Emmanuel Foëx

## Sécurité et naturalisations

La commission s'est réunie afin d'auditionner les différents corps constitués représentés par la Gendarmerie, le GPA, la police municipale et les pompiers, dans le but de promouvoir la coopération et l'efficacité de la sécurité à Vandœuvres. Les lieux sensibles ont été identifiés, tels que le parking communal et le parc de la mairie. Des mesures ad hoc ont été prises en tenant compte du fait que la situation de Vandœuvres n'est pas comparable aux problèmes rencontrés en ville et dans les grandes communes. Une soirée de sensibilisation sur les

mesures préventives que chacun peut effectuer sans contrainte a été proposée à nos habitants, avec tous les partenaires de la sécurité.

La commune tient à relever l'excellente coordination entre les différents intervenants de la sécurité à Vandœuvres et relève la collaboration étroite avec les polices municipales avoisinantes. Son souhait est d'augmenter la communication et l'information auprès de nos habitants, afin de réduire les sentiments d'insécurité.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

## Jeunesse et sports

### Petite enfance – Ecole

L'année 2012 n'a pas connu de changement ou de problème particulier dans la gestion de l'école de Vandœuvres tant au niveau pédagogique que fonctionnel.

Les autorités communales entretiennent des contacts privilégiés avec la directrice et le corps enseignant de l'école de Vandœuvres. Les échanges sont réguliers, constructifs et conviviaux. Nous les remercions ici officiellement pour cette collaboration sereine et efficace, ainsi que pour leur engagement aux fêtes des promotions et de l'Escalade, manifestations phares et rassembleuses de notre commune.

Dès l'ouverture de la nouvelle crèche *La Louchette*, construite par la mairie de Cologny, Vandœuvres a montré son intérêt à pouvoir bénéficier de places

d'accueil au sein de cette infrastructure. Nous bénéficions depuis le mois de septembre de quatre places qui sont attribuées selon un règlement spécifique inhérent aux conditions habituelles d'octroi de places en crèche. La commune a signé une convention de subventionnement avec la commune de Cologny et *Pop et Poppa*, association à but non lucratif et d'utilité publique. Cet organisme, qui est responsable de la crèche *La Louchette*, garantit un accueil de qualité à l'enfant dès son plus jeune âge.

*Les Mille et une pattes* accueillent les bambins de 2 – 3 ans. Cette garderie permet la socialisation en douceur de l'enfant hors du cocon familial.

*Le Toboggan*, jardin d'enfants, reçoit une quinzaine d'enfants d'âge préscolaire pour les préparer progressivement à leur future vie de petit élève.

La commune maintient une étroite collaboration basée sur l'écoute et la confiance, avec les différentes associations parascolaires en relation directe avec nos enfants:

*L'APEVAN* (l'association des parents d'élèves de Vandœuvres) est le lien entre les parents, l'école et les autorités. Elle propose aux élèves un panel d'activités, très suivies et appréciées, en dehors des horaires scolaires. Leurs informations transitent souvent par leur journal électronique « Courrier de l'APEVAN ».

*SEL & POIVRE* gère la logistique du restaurant scolaire et les animatrices du GIAP, qui encadrent la cinquantaine d'enfants qui mangent quotidiennement au foyer communal.



*LA BIBLIOTHEQUE* a fêté gaiement ses 10 ans dans un nouveau lieu plus grand et plus chaleureux. Cet espace ludique a été conçu et aménagé à la grande joie de nos jeunes lecteurs, feuilleteurs aguerris de bandes dessinées ou découvreurs d'images et de mots.

Notre reconnaissance et nos remerciements vont à toutes les personnes qui s'investissent dans les différentes associations tout au long de l'année. Grâce à leur disponibilité, leur engagement et leur efficacité, elles permettent d'offrir toutes ces activités parascolaires très prisées.



## Sports

Nos subventions les plus importantes sont allouées à l'organisation des divers concours hippiques annuels de référence, qui accueillent sur notre commune de nombreux cavaliers amateurs et professionnels.

Nous subventionnons de nombreux clubs où sont affiliés nos habitants et soutenons régulièrement des manifestations d'intérêt régional, après étude des dossiers, quels que soient les sports. Les institutions de loisirs pour la jeunesse, qui proposent et gèrent des camps de vacances ou des stages sportifs ou artistiques sont régulièrement soutenus.

Nous remercions le comité du Tennis Club de Vandœuvres qui, par sa politique financière attrayante et par le biais de cours très attractifs pour ses juniors, permet le maintien de cette activité sportive sur notre commune, malgré un futur incertain.

De même, nous saluons les dirigeants du club de bridge, dont les activités sont fortement suivies et appréciées de nos aînés.

Gabrielle Gourdou-Labourdette



## Routes et mobilité

Le 14 mars, une séance d'information a été organisée pour les riverains du **chemin des Haut-Crêts**. Le petit nombre de personnes ayant répondu à l'invitation (20 sur 90 invitations) a été déploré, mais les remarques apportées par les riverains présents ont été jugées intéressantes par les commissaires et partiellement retenues. En effet, alors que les Vandœuvriens se plaignent, en général, des « gendarmes couchés » et autres coussins berlinois, les habitants du chemin des Hauts-Crêts ont quasiment plébiscité la pose d'éléments performants, tels que des seuils ou des surélévations. En attendant la réalisation des travaux, la commission a décidé de demander à la DGM (Direction générale de la mobilité) de limiter la vitesse à 50 km/h sur la totalité de ce chemin, dès maintenant.

La réalisation du projet s'est avérée par la suite plus compliquée que prévu. En cours de demande d'autorisation, des mesures de protection des chênes bordant le golf ont été demandées par la DGNP (Direction générale de la nature et du paysage). Il fut dès lors décidé de renoncer à une sinuosité qui empiétait sur la haie vive et s'approchait trop de ces arbres séculaires.

Un projet de mise en séparatif, sous le **chemin des Buclines** est à l'étude, conjointement avec la commune de Chêne-Bougeries, sur le territoire de laquelle le PLQ (plan localisé de quartier) Jean-Jacques-Rigaud est prévu. Actuellement, la canalisation d'évacuation des eaux usées passe sous ce futur lotissement, raison pour laquelle la commune de Vandœuvres doit modifier son tracé et participer au financement des travaux. À la fin de ce chantier, le 100% de la mise en séparatif eaux claires-eaux usées sera réalisé.

Une fois ces travaux réalisés, il sera nécessaire de réaménager la zone 30 km/h, construite de manière provisoire, il y a environ 10 ans, sur ce chemin. La commission manifesta la volonté que ce soit le même type d'aménagement que sur la commune voisine. Le projet présenté ultérieurement par les ingénieurs donna satisfaction aux commissaires : cunette centrale (ce qui oblige à la suppression du trottoir), stationnement alterné, places protégées par des bornes, essentiellement.

La zone de rencontre, limitée à 20 km/h, sur le **chemin des Peutets**, ne donne absolument pas satisfaction, puisque la vitesse moyenne contrôlée est de 40 km/h ! C'est pourquoi les commissaires préavisèrent favorablement l'ajout d'un coussin berlinois, d'un rétrécissement de la chaussée et de mise en place de trois zones colorées.

De même, la zone 30 km/h du **chemin de la Cocuaz** n'étant que peu respectée, la commission demanda que des rappels de la vitesse autorisée dans cette zone soient peints sur la chaussée. Ce, en attendant éventuellement la prise de mesures complémentaires, telles que prévues initialement dans la demande d'autorisation, mais non réalisées, dans un premier temps, suite à une négociation avec des pétitionnaires, riverains du chemin.

L'exécutif a aussi informé les commissaires qu'après la pose d'un nouveau revêtement, le **chemin de la Blonde**, fermé pendant plusieurs mois en raison de travaux entrepris par SIG, serait enfin rouvert.

Lors de l'étude du budget 2012 et compte tenu d'une situation budgétaire précarisée, le **service de la voirie communale** s'est vu refuser certaines demandes d'achats de machines et de véhicules. Les montants prévus pour l'entretien des routes, ainsi que pour les petites fournitures, furent pour leur part réduits à leur minimum.

En revanche, les prestations relatives à la **mobilité** (abonnements TPG et CFF) furent reconduites sans discussion. La soussignée fit part de sa déception quant au fait que le projet de ligne 37, promis pour la mise en route du nouvel horaire TPG, et qui devait relier Vésenaz à Chêne-Bourg en passant par le village de Vandœuvres, a été abandonné par la DGM, le canton n'ayant pas le budget nécessaire.

Catherine Kuffer

## Groupements communaux



# Compagnie des sapeurs-pompiers

## Rapport annuel 2012

Au 31 décembre 2012, la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvre se composait d'un commandant (capitaine), un officier (lieutenant), deux sous-officiers supérieurs (fourrier et sergent-major), un sergent, un caporal, deux appointés et neuf sapeurs, pour un effectif de dix-sept personnes (dont une femme).

La Compagnie totalise, pour l'année 2012, **32 interventions** dont le détail est le suivant, selon la typologie habituellement consacrée :

- 3 déblaiements-voie publique-arbre
- 1 déblaiement-voie publique-chaussée (vandalisme)
- 1 déblaiement-voie publique-branches
- 1 feu-habitation-logement (toiture)
- 1 fumée-habitation-logement (chaufferie)
- 3 inondations-bâtiment-logement
- 6 inondations-bâtiment-cave
- 3 inondations-nature canalisation (contrôle puit; champs)
- 2 inondations-voie publique-canalisation (dont une intervention sur Chêne-Bougerie)
- 1 odeur-brûlé (micro-ondes)
- 5 destructions-animaux-insectes (nids de guêpes)
- 5 récupérations-animaux-domestiques (oiseaux; chats; renard)

La plupart de ces interventions ont été faites sans le concours des pompiers professionnels du Service d'Incendie et de Secours (SIS), exception faite de ce qui touche au feu proprement dit. Le nombre d'interventions est très légèrement supérieur à l'année précédente (quatre interventions de plus) mais inférieur en comparaison des années qui ont précédé. Cela représente environ en moyenne près de trois interventions par mois. Les nids de guêpes ne constituent pas cette année, contrairement à l'habitude, la majorité des interventions. En 2012, les sapeurs-pompiers sont intervenus sur ce qui constitue, le feu mis à part, leur cœur de métier, à savoir les inondations et le déblaiement d'arbres et autres branches. Deux périodes bien distinctes se dégagent de ce bilan annuel: février avec des températures exceptionnellement basses qui ont mis à mal un certain nombre de canalisations et les inondations qui s'en sont suivies; octobre et novembre avec une mini-tempête durant les vacances d'automne et ses chutes d'arbres, de fortes pluies en novembre et leur lot d'inondations habituelles.

Concernant les exercices obligatoires auxquels sont astreints les sapeurs-pompiers, cinq exercices de compagnie ont eu lieu, six exercices APR (protection de la respiration), ainsi que les usuels services d'entretien (dit «motopompe») et entraînement des chauffeurs à la conduite des véhicules du service du feu et pionner.

Les sapeurs ont également assuré durant cette même période diverses gardes de préservation et sécurité, notamment à l'occasion du Vide-greniers au printemps, du Spectacle d'été dans le Parc de la Mairie, de la Journée de l'Énergie en septembre, du Marché de Noël et de l'Escalade. Ils ont enfin assuré la logistique (sécurité, repas) aux fêtes des Promotions et du 1<sup>er</sup> août, ainsi que lors du brûlage de sapins dans le parc communal en début d'année.

La Compagnie a en outre assisté, par l'entremise de ses représentants, aux assemblées générales annuelles de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers (FGSP) et de la Caisse de secours Arve-Lac. Elle a tenu ses traditionnelles assemblées générales en janvier et juin. Sans compter les réunions quasi mensuelles de l'État-major («réunions de cadres»).

Par ailleurs dans le cadre de leur formation, divers sapeurs-pompiers ont suivi les formations – continues ou non – dispensées par la Sécurité civile.

Enfin les sapeurs-pompiers ont, pour la deuxième année consécutive, tenu le Bar à huîtres au Marché de Noël, très apprécié des chalands.

La Compagnie a eu le plaisir d'accueillir un nouveau sapeur en son sein, Serge Kouzué lequel, bien établi sur notre commune, travaille au CERN.

Elle a également eu la tristesse d'enregistrer en fin d'année le décès soudain, deux jours après la manifestation de l'Escalade auquel il avait participé, du regretté Sap. Ferruccio Rizzo. Notre ami Ferry était actif au sein de notre corps de longue date; discret mais apprécié de tous, il a toujours répondu présent de manière fidèle et dévouée, que ce soit aux exercices, en intervention ou lors des manifestations pour lesquelles il portait un intérêt tout particulier à la cuisine.

Cette brutale disparition suit, à une année près, celle de feu le Sap. Pascal Moser, figure bien connue de Crête et sapeur engagé depuis de nombreuses années au sein de notre Compagnie.

Enfin, ont été enregistrées les démissions de trois sapeurs pour des motifs principalement professionnels et une prise de congé sabbatique.

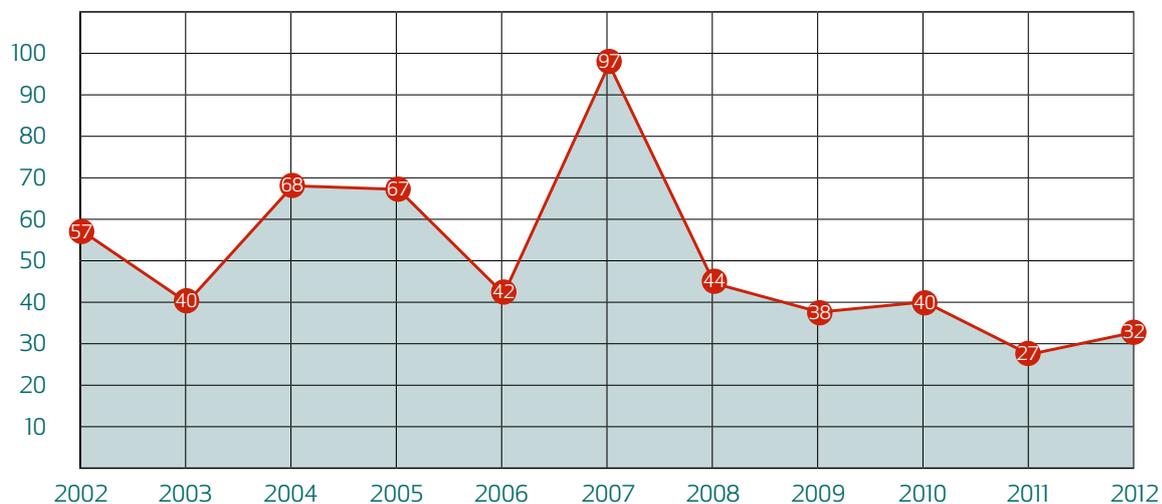
La Compagnie des sapeurs-pompiers, c'est une évidence -vécue d'ailleurs de manière similaire par certaines compagnies du même arrondissement-

fonctionne sur la base d'un effectif restreint malgré les nombreux efforts entrepris en vue du recrutement de nouvelles forces jeunes et vives. Cela ne lui empêche toutefois pas de remplir, à satisfaction, les missions pour lesquelles elle est engagée, le plus souvent sans l'intervention du SIS.

La Compagnie de Vandœuvres, en vue d'assurer sa pérennité, collabore de plus en plus régulièrement avec les compagnies voisines avec lesquelles elle entretient d'excellents rapports, tant de travail qu'amicaux. Un projet de partenariat va être discuté en 2013 avec les compagnies de Choulex et Cologny en vue de mieux stimuler l'intercommunalité, notamment au niveau du service de piquets et des exercices. A terme, la Compagnie de Vandœuvres envisage de resserrer davantage les liens en vue d'une possible fusion avec la première, tout en travaillant en intercommunalité avec la seconde. En cela, elle entend faire preuve de pragmatisme et réalisme dans une société en pleine évolution dans laquelle il convient de s'adapter pour faire face aux défis du futur. Ainsi, la Compagnie de Vandœuvres souhaite se montrer parmi les premières dans son arrondissement à opérer ce changement, autant visionnaire que nécessaire et inéluctable à terme.

Plt. Christophe Imhoos

### Statistique des interventions annuelles des dix dernières années





## Club de bridge de Vandœuvres

Depuis 14 ans, les amateurs de bridge ont pris l'habitude de venir pratiquer leur jeu préféré le jeudi après-midi au club de bridge de Vandœuvres. Fort d'une centaine de membres et bien installé grâce à la commune qui met à sa disposition une salle du centre communal, le club accueille les joueurs en alternant parties libres et tournois.



À la demande de ses membres, il organise également des cours d'initiation et de perfectionnement. Que les lecteurs de ces lignes qui seraient tentés par le bridge n'hésitent pas à contacter le club.

Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétaire du club, Pierre Walder, au numéro 022 348 87 91.

La convivialité et le plaisir de jouer ont toujours été et demeurent les objectifs prioritaires du club de bridge de Vandœuvres.

Michel Hagmann

## Les Vand'Oeuvriennes

### CUVEE 2012

Le sympathique petit groupe des dames de Vandœuvres a pour objectif de marquer le lien fort qui unit la ville à la campagne et se retrouve régulièrement pour élaborer de nouveaux projets allant dans ce sens. Cette dynamique s'inscrit dans des domaines qui sont en lien avec le public, le patrimoine rural et le développement durable.

Vivre avec nos voisins, consommer la production locale, faire connaître notre environnement, ses ressources et ses beautés, tout cela s'inscrit dans la tendance actuelle d'un besoin réel d'authenticité et de simplicité. Ainsi donc, pour l'année 2012, nous avons, comme de coutume, participé aux Promotions avec la vente de nos délicieux gâteaux faits maison, puis organisé quelques excursions, dont celle, fort appréciée, qui nous conduisit jusqu'à Yvoire. Il y eut aussi un très intéressant voyage au-delà du Danube, à Prague, superbe ville sillonnée à pied durant trois jours. Pour la rubrique divertissement nous avons aussi organisé une sortie théâtre suivie d'un joyeux repas.

Cette année 2013 nous participerons encore à la « Journée du lait à la pause » le 7 novembre qui aura lieu dans le préau de notre école primaire. Citons aussi la traditionnelle réunion, fin novembre, pour confectionner nos couronnes de l'Avent sous la houlette d'Isabelle Stalder.

Nous sommes aussi en quête de nouvelles adhésions pour renouveler notre équipe. Si notre modeste aventure vous tente, rejoignez-nous, afin qu'ensemble nous redonnions un élan nouveau, original et féminin à notre belle commune.

Envoyez-nous également vos propositions, suggestions, encouragements ou simples remarques à notre adresse : [vand'oeuvriennes@gmail.com](mailto:vand'oeuvriennes@gmail.com).

En attendant de vous voir nombreuses à nos prochaines manifestations, nous vous souhaitons une agréable lecture et un bel automne.

Isabelle Stalder, répondante  
Marjolaine Tonson La Tous, membre





## Organisation

L'ORPC Seymaz est composée des communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier et Gy. Elle est formellement dirigée par une commission composée de 5 membres, soit un par commune participante. M. Jean-Luc Jaquet, adjoint au Maire de Choulex, en est le Président.

M. Stéphane Barbat, domicilié à Meinier, est toujours le commandant et Monsieur Julien Wyss, domicilié à Genève, en est son suppléant.

## Interventions au profit de la collectivité

La loi sur la protection de la population et la protection civile de 2004 permet des interventions au profit de la collectivité. C'est ainsi que, sous certaines conditions, la protection civile peut être sollicitée pour aider des collectivités publiques ou des associations dans la réalisation d'activités d'intérêt général. En 2011 et 2012, l'ORPC Seymaz a effectué les interventions suivantes:

### 6 mai 2012 : « Marathon de Genève »

Une dizaine d'incorporés ont sécurisé le parcours du marathon sur les communes de Meinier et de Gy.

### 12 mai 2012 : « Courir pour aider »

Environ 20 incorporés ont assisté les organisateurs et les sapeurs-pompiers de Meinier pour le fonctionnement de la manifestation « Courir pour aider » (course VTT, course à pied et marche), en ce qui concerne la régulation de la circulation et la sécurité des participants.

### Du 15 au 17 juin 2012: « 175<sup>ème</sup> des Pompiers de Meinier »

Une vingtaine d'incorporés a été convoquée, afin de sécuriser l'ensemble du parcours du cortège officiel de la compagnie des sapeurs-pompiers de Meinier et d'une quinzaine d'autres compagnies du canton de Genève. Ils ont également créé et géré un grand parking, pour les participants et visiteurs de la manifestation.

### Du 19 au 23 novembre 2012: « Pro Natura »

Les hommes sont intervenus dans les bois de Gy au lieu-dit Prés-de-Villette tout près du marais. En préambule, un cours de préparation (cours de cadres) a eu lieu le vendredi précédent l'exercice. Durant ce jour de préparation, nous sommes

allés discuter, sur le terrain, avec le responsable de « Pro Natura » et avons pu préparer tout le matériel qui nous paraissait nécessaire pour la semaine. Nous avons pour mission d'évacuer les arbres coupés par les bûcherons. Toujours dans le but de favoriser la diversification végétale et animale dans le biotope de cette réserve Pro Natura.

### 30 novembre 2012 : « Course du Duc »

Une dizaine d'incorporés sont intervenus sur la commune de Chêne-Bougeries, afin de sécuriser la course du « Duc », qui avait pour départ Reignier (Fr) et pour arrivée Genève. Cette course s'est déroulée de nuit.

## Cours de répétitions

### Du 19 au 20 janvier 2012 et du 16 au 17 février 2012 : Entretien des constructions

Il s'agissait de contrôler les constructions appartenant aux communes de l'ORPC.

### Du 4 au 8 juin 2012 « Entretien des constructions »

Il s'agissait de contrôler les constructions appartenant aux communes de l'ORPC.

Durant l'année, plusieurs entretiens ponctuels ont été effectués dans ces différents abris.

### Du 1<sup>er</sup> au 2 octobre 2012 :

#### « Cours de répétition Général »

Une centaine d'incorporés sont intervenus ensemble, toutes fonctions confondues, pour un exercice élaboré par notre État-Major. Il s'agissait de convoquer tout le monde en même temps, pour se rapprocher le plus possible d'une situation réelle. Chaque chef de service a pu gérer remarquablement la situation. Les sauveteurs ont effectué diverses manœuvres au bord de la Seymaz,

sur la commune de Choulex, et les autres services se sont organisés autour de la troupe de sauveteurs. Tous les objectifs ont été atteints, et notre État-Major a pu relever quelques dysfonctionnements, qui seront corrigés dans les futurs exercices.

#### **Du 2 au 3 octobre 2012 : Contrôle d'abris privés**

Il s'agit d'un cours de la Protection & Assistance afin de contrôler les abris pc des immeubles et villas privés.



### **Autres activités**

#### **Essai des sirènes le 01 février 2012**

Tous les premiers mercredis de février, se déroule l'essai des sirènes partout en Suisse.

#### **Mise à Jour du matériel les 16 février, 23 mars et 27 avril 2012**

Durant ces cours, les préposés au matériel ont fait toutes les opérations nécessaires au bon fonctionnement des outils de travail. Ils ont aussi profité pour approfondir le rangement du local matériel.

#### **Séances d'État-Major**

L'année a été ponctuée régulièrement par des séances d'État-Major (formé d'une dizaine de cadres) durant lesquelles le commandant donne les informations et directives provenant de la Sécurité cantonale. Les dates d'exercices sont fixées et l'élaboration des programmes d'exercices est discutée, ainsi que divers sujets.



## Compte rendu financier



## Compte rendu financier de l'exercice 2012

(art. 48, lettre d, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984)

### Fonctionnement

#### Revenus

Pour Vandœuvre, le total de la production 2012 des personnes physiques est de mio. 11.024, soit une hausse par rapport à 2011 de 88.61 % ; pour rappel, en 2010 la production était de mio. 10.800 et pour 2011 mio. 5.845.

Après augmentation de la provision pour débiteurs fiscaux et en tenant compte des autres postes de recettes, qui présentent tous des améliorations par rapport aux prévisions budgétaires, le total des revenus de l'exercice atteint mio. 11.925.

#### Charges

Le résultat des dépenses 2012 s'élève à mio 11.875 alors que le budget était de mio 9.314, soit une différence de mio. 2.561 ou 27.50 % de plus que les prévisions.

Ce montant comprend des économies pour 0.674, des augmentations de provisions sur débiteurs fiscaux et pour travaux non réalisés en 2012 et reportés sur l'exercice 2013 pour mio 3.176, et des charges supplémentaires pour mio. 0.059.

#### Résultat

Le résultat d'ensemble présente un excédent des revenus de mio. 0.050.

**Taux des centimes additionnels : 31**

## Bilans comparés aux 31 décembre 2011 et 2012

	31.12.2011 Fr	31.12.2012 Fr
<b>ACTIF</b>	<b>69'037'039.99</b>	<b>72'379'722.86</b>
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>45'354'930.72</b>	<b>49'583'504.79</b>
10 <u>DISPONIBILITES</u>	<u>27'674'343.49</u>	<u>25'077'076.15</u>
100 Caisse	4'108.45	2'431.35
101 Chèques postaux	53'874.70	1'923'615.81
102 Banques	18'888'944.60	17'076'424.15
103 Compte de dépôt	8'727'415.74	6'074'604.84
11 <u>AVOIRS</u>	<u>3'383'982.70</u>	<u>8'786'376.71</u>
111 Comptes courants	-2'080'043.89	2'219'325.48
112 Impôts à encaisser	5'381'266.54	6'499'772.52
115 Autres débiteurs	31'123.95	16'355.81
118 Compte de liaison	51'636.10	50'922.90
12 <u>PLACEMENTS</u>	<u>14'296'604.53</u>	<u>15'720'051.93</u>
120 Valeurs à revenus fixes	25'151.88	9'715.23
121 Actions et parts sociales	32'340.00	34'155.00
123 Immeubles	14'239'112.65	15'676'181.70
13 <u>ACTIFS TRANSITOIRES</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
130 Intérêts courus	0.00	0.00
139 Autres comptes transitoires	0.00	0.00
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>23'682'109.27</b>	<b>22'796'218.07</b>
14 <u>INVESTISSEMENTS</u>	<u>21'773'009.27</u>	<u>20'937'118.07</u>
141 Ouvrages de génis civil	11'669'732.05	11'608'917.95
143 Terrains bâtis	9'802'013.12	9'102'251.02
146 Mobilier, machines, véhicules	301'264.10	225'949.10
15 <u>PRETSET PARTICIPATIONS PERMANENTES</u>	<u>1'749'100.00</u>	<u>1'749'100.00</u>
152 Communes	2'000.00	2'000.00
154 Société d'économie mixte	1'747'100.00	1'747'100.00

<b>Bilans comparés (suite)</b>		<b>31.12.2011</b>	<b>31.12.2012</b>
		<b>Fr</b>	<b>Fr</b>
16	<u>SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS</u>	<u>160'000.00</u>	<u>110'000.00</u>
165	Institutions privées	160'000.00	110'000.00
<b>HORS BILAN</b>			
	Fonds spéciaux	292'627.42	230'045.28
<b>PASSIF</b>		<b>69'037'039.79</b>	<b>72'379'722.86</b>
<b>ENGAGEMENTS</b>		<b>2'595'584.29</b>	<b>5'537'192.34</b>
20	<u>ENGAGEMENTS COURANTS</u>	<u>274'665.29</u>	<u>160'467.34</u>
200	Créanciers	1'814.65	0.00
201	Dépôt de garantie	1'000.00	1'000.00
208	Compte de liaison	271'850.64	159'467.34
24	<u>PROVISIONS</u>	<u>2'320'919.00</u>	<u>5'376'725.00</u>
240	Compte de fonctionnement	2'320'919.00	5'376'725.00
	<i>Financements spéciaux</i>	1'321'422.19	1'672'372.44
28	<u>ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX</u>	<u>1'321'422.19</u>	<u>1'672'372.44</u>
282	Taxes d'écoulement	283'784.70	392'684.70
283	Abris PC	57'494.05	75'338.05
288	Immeubles locatifs	980'143.44	1'204'349.69
	<i>Fortune</i>	65'120'033.31	65'170'158.08
29	<b><u>FORTUNE NETTE</u></b>	<b><u>65'120'033.31</u></b>	<b><u>65'170'158.08</u></b>
290	Fortune nette	65'120'033.31	65'170'158.08
<b>HORS BILAN</b>			
	Fonds spéciaux	292'627.42	230'045.28

## Boucllement des comptes 2012

### Compte de fonctionnement

Charges	10'433'144.50	Revenus	11'925'021.27
Amortissements	1'441'752.00		
Excédent de revenus	50'124.77		
	<b>11'925'021.27</b>		<b>11'925'021.27</b>

### Investissements nets

Investissements	878'882.05	Subventions d'investissements et autres recettes	323'021.25
		Augmentation des investissements nets	555'860.80
	<b>878'882.05</b>		<b>878'882.05</b>

### Financement

Augmentation des investissements nets	555'860.80	Reprise des amortissements	1'441'752.00
Excédent de financement	936'015.97	Reprise de l'excédent de revenus	50'124.77
	<b>1'491'876.77</b>		<b>1'491'876.77</b>

### Variation de la fortune nette

Report au bilan	1'764'773.25	Report au bilan	878'882.05
Augmentation de la fortune nette	50'124.77	Excédent de financement	936'015.97
	<b>1'814'898.02</b>		<b>1'814'898.02</b>

## Fortune nette au 31 décembre 2012

	2011		2012	
	En francs	En %	En francs	En %
Disponibilités	27'674'343.49	42.50	25'077'076.15	38.48
Réalisables	-533'023.98	-0.82	1'576'811.93	2.42
Placements	57'491.88	0.09	43'870.23	0.07
Immeubles	14'239'112.65	21.87	15'676'181.70	24.05
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>41'437'924.04</b>	<b>63.64</b>	<b>42'373'940.01</b>	<b>65.02</b>
Investissements	21'933'009.27	33.68	21'047'118.07	32.30
Participations permanentes	1'749'100.00	2.68	1'749'100.00	2.68
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>23'682'109.27</b>	<b>36.36</b>	<b>22'796'218.07</b>	<b>34.98</b>
<b>FORTUNE NETTE</b>	<b>65'120'033.31</b>	<b>100.00</b>	<b>65'170'158.08</b>	<b>100.00</b>

## Compte budgétaire 2012 de fonctionnement

### Charges par nature

BUDGET		RÉSULTAT
<b>2.518.495.00</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>2.436.829.51</b>
300.875.00	Autorités	300.376.90
1.683.405.00	Traitement du personnel	1.631.130.75
146.665.00	Assurances sociales	142.203.96
204.625.00	Caisse de pension et de prévoyance	202.005.95
80.870.00	Assurance maladie et accident	67.214.90
9.700.00	Prestations en nature	6.134.40
84.655.00	Prestations aux pensionnés	84.576.15
7.700.00	Autres charges de personnel	3.186.50
<b>2.563.650.00</b>	<b>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>2.195.780.25</b>
79.000.00	Fourniture de bureau, imprimés	65.512.44
122.700.00	Mobilier, matériel, machines	79.942.38
233.500.00	Eau, énergie, combustible	199.984.95
238.050.00	Achats de fournitures et marchandises	166.726.22
400.500.00	Entretien immeuble par des tiers	315.993.23
70.000.00	Entretien objets mobiliers par des tiers	69.501.43
16.000.00	Loyers, fermage, redevances d'utilisation	15.400.98
51.200.00	Dédommagements	46.635.10
1.329.700.00	Honoraires et prestations de tiers	1.220.719.97
23.000.00	Frais divers, cotisations diverses	15.363.55
<b>1.538.600.00</b>	<b>CONTRIBUTIONS À D'AUTRES COLLECTIVITÉS</b>	<b>1.524.656.01</b>
1.470.600.00	Péréquation financière intercommunale	1.470.594.00
68.000.00	Compensation financière aux communes françaises	54.062.01
<b>610.445.00</b>	<b>DÉDOMMAGEMENTS COLLECTIVITÉS</b>	<b>709.652.93</b>
222.000.00	Au canton	341.330.88
388.445.00	Aux communes genevoises	368.322.05
<b>581.350.00</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDÉES</b>	<b>489.514.80</b>
21.600.00	Cantons	21.339.35
115.000.00	A des entités communales	89.214.05
330.600.00	A des institutions privées	264.931.40
114.150.00	Aide humanitaire à l'étranger	114.030.00
<b>1.501.306.00</b>	<b>AMORTISSEMENT</b>	<b>4.518.463.00</b>
33.000.00	Patrimoine financier	3.076.711.00
1.468.306.00	Patrimoine administratif-amortissement ordinaire	1.441.752.00
<b>9.313.846.00</b>	<b>TOTAL DES CHARGES PAR NATURE</b>	<b>11.874.896.50</b>
50.132.00	EXCEDENT DES REVENUS	50.124.77
<b>9.363.978.00</b>	<b>TOTAL COMPTE BUDGETAIRE FONCTIONNEMENT</b>	<b>11.925.021.27</b>

## Revenus par nature

BUDGET		RÉSULTAT
<b>8.887.910.00</b>	<b>IMPÔTS</b>	<b>11.258.045.62</b>
8.791.910.00	Impôt sur le revenu et la fortune (personnes physiques)	11.023.970.12
96.000.00	Impôt sur le bénéfice et le capital (personnes morales)	234.075.50
<b>346.700.00</b>	<b>REVENUS DE BIENS</b>	<b>534.877.72</b>
30.000.00	Intérêts bancaires	14.892.69
41.000.00	Rendement des capitaux du patrimoine financier	107.342.50
51.000.00	Participation permanente du patrimoine administratif	39.940.00
224.700.00	Revenus du patrimoine administratif	372.702.53
<b>100.000.00</b>	<b>REVENUS DIVERS</b>	<b>89.518.08</b>
30.000.00	Emoluments administratifs	6.945.00
45.000.00	Redevance pour prestations de service	52.174.16
15.000.00	Ventes de marchandises	15.966.17
10.000.00	Dédommagements de tiers	14.432.75
<b>17.700.00</b>	<b>PART AUX RECETTES CANTONALES</b>	<b>23.882.50</b>
17.700.00	Part à des recettes cantonales	23.882.50
<b>6.668.00</b>	<b>DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</b>	<b>3.868.00</b>
6.668.00	Dédommagements des communes genevoises	3.868.00
<b>5.000.00</b>	<b>SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS</b>	<b>14.829.35</b>
5.000.00	Subvention du Confédération	5.550.00
0.00	Subvention du Canton	9.279.35
<b>9.363.978.00</b>	<b>TOTAL DES REVENUS PAR NATURE</b>	<b>11.925.021.27</b>

## Investissements 2012

Crédit étude trav. ch. des Buclines (à valoir s/crédit voté le 14.06.10)	46'765.90
Séparatif Chemin Vert (à valoir s/crédit voté le 28.09.09)	352'340.75
Rénovation intérieure de la mairie (à valoir s/crédit voté le 13.09.10)	27'949.90
Remplacement éclairage public s/territoire communal (crédit voté le 13.09.10)	156'816.00
Revêtement bitumeux ch. de la Blonde / ch. du Dori (crédit voté le 13.12.10)	105'000.00
Coll. Ch. de la Blonde, ch. 1041 à ch. U4 (crédit voté le 13.12.10)	172'039.50
Etude aménagement ch. des hauts Crêts (à valoir s/crédit voté le 13.12.10)	17'970.00
<b>Total du compte des investissements</b>	<b><u>878'882.05</u></b>

**Rapport de l'organe de révision  
à l'intention du conseil municipal  
de la commune de Vandoeuvres**

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements de la commune de Vandoeuvres) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au maire et aux adjoints alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements ) sont conformes à la loi, au règlement et aux directives du département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.



Eric Solèr

Genève, le 8 mars 2013



## Informations communales



### **Mairie**

Route de Vandœuvres 104  
1253 Vandœuvres  
☎ 022 750 14 18  
www.vandoeuvres.ch  
info@vandoeuvres.ch

### **Heures d'ouverture**

Matin : du lundi au vendredi 9h00 - 12h00  
Après-midi : lundi, mardi : 14h00 - 18h00

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

### **Local de vote**

Centre communal  
Route de Meinier 24  
☎ 022 750 01 09

### **État civil**

Chemin des Rayes 3  
1222 Vérenaz  
☎ 022 722 11 80

### **École**

Enfantine et primaire  
Route de Pressy 4  
☎ 022 750 22 17

### **Jardin d'enfants**

*Le Toboggan*  
Route de Pressy 2  
☎ 022 750 10 01

### **Garderie**

*Les Mille et une Pattes*  
Route de Pressy 2  
☎ 022 750 14 08

### **Eglise protestante de Genève**

Paroisse de Cologny - Vandœuvres - Choulex  
Secrétaire : Mme Catherine Settimo  
Chemin des Hauts-Crêts 15  
1223 Cologny  
☎ 022 750 22 42

A votre service

### **Cartes de communier**

délivrées à la mairie, gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une photographie, elles donnent droit à des tarifs préférentiels à la piscine de Thônex et à la patinoire de Sous-Moulin.

### **Cartes d'identité**

Délivrées à la mairie, lundi après-midi de 14h00 à 16h00 et jeudi matin de 9h à 11h ou sur rendez-vous : Mme Francine Rocherieux  
☎ 022 750 14 18

### **Documents nécessaires**

Livret de famille, certificat de famille ou certificat individuel d'état civil ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancien passeport ou/et carte d'identité.

**Pour les mineurs :** Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale. En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

**Délai de livraison :** 8 jours ouvrables

**Tarifs** (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris):

Enfant : Fr. 35.-, valable 5 ans  
Adulte : Fr. 70.-, valable 10 ans

### **Paroisse catholique**

Route de Choulex 186  
1244 Choulex  
Père Ryszard KLUBA  
☎ 022 750 13 05

### **Passeports**

Service des passeports  
Route de Chancy 88  
1213 Onex  
Sur rendez-vous :  
☎ 022 546 46 66  
ou www.passeportsuisse.ch

### **Police**

Appel de secours  
☎ 117

### **Gendarmerie**

Poste de La Pallanterie (route de la Capite)  
☎ 022 427 98 60  
Heures d'ouverture au public  
lundi-vendredi : 16h00 - 18h30  
samedi : 10h00 - 12h00

### **Agent de la police municipale (APM)**

M. Frédéric BENNICI  
Route de Vandœuvres 104  
☎ 022 750 97 35

### **Service du feu**

Appel de secours  
☎ 118  
Compagnie des sapeurs-pompiers de  
Vandœuvres  
M. Christophe IMHOOS, commandant a.i.  
☎ 079 200 22 52  
☎ 022 316 16 59  
☎ 022 750 05 60

### **Organisation régionale de protection civile Seymaz**

M. Stéphane Barbat, commandant  
Office de l'ORPC Seymaz  
Mairie de Choulex  
Chemin des Briffods 13  
1244 Choulex  
☎ et fax : 022 349 82 92

### **Agence postale**

Boulangerie pâtisserie tea-room  
de Vandœuvres  
Route de Meinier 8  
☎ 022 794 25 85  
Heures d'ouverture  
Mardi-vendredi : 7h00 - 16h30  
Samedi-dimanche : 8h00 - 16h30

### **Ramoneur officiel**

M. René Thiémard  
Chemin des Grands-Champs 23  
1232 Confignon  
☎ 022 756 37 20  
Fax 022 756 37 23

### **Centre d'action sociale (CAS)**

☎ 022 420 64 00  
[www.hospicegeneral.ch](http://www.hospicegeneral.ch)

### **Centre de maintien à domicile**

☎ 022 420 20 20  
[www.fsasd.ch](http://www.fsasd.ch)

### **Adresse et horaires d'ouverture des deux centres :**

Rue des Vollandes 38  
1207 Genève  
Du lundi au vendredi :  
08h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

### **Centre communal et sportif**

Route de Meinier 24  
☎ 022 750 11 32

### **Voirie, espaces verts**

Cantonniers communaux  
☎ 022 750 12 68

### **Levée des déchets**

M. Th. PRADERVAND (concessionnaire)  
☎ 022 752 21 01  
☎ 079 625 27 87

**Ordures ménagères** : mardi et vendredi dès 6h00

**Ferraille, objets encombrants** : premier mercredi  
du mois, dès 6h30

**Déchets de jardin** : lundi, dès 07h00  
(de mi-janvier à décembre)

**Papier** : dernier mercredi du mois, relevé par les  
cantonniers, dès 6h30

**Réfrigérateurs, congélateurs, électronique,  
électroménager** : repris gratuitement par les  
commerces spécialisés

## *Rapport administratif-Compte rendu financier 2012*

Mairie de Vandœuvres

Route de Vandœuvres 104

1253 Vandœuvres

T 022 750 14 18

[info@vandoeuvres.ch](mailto:info@vandoeuvres.ch)

[www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)

Heures d'ouverture de la réception

Matin : du lundi au vendredi, 9h00 - 12h00

Après-midi : lundi et mardi, 14h00 - 18h00